

Après un valeureux match
nul face à l'Uruguay

Mondial 2026: Les Verts sont (presque) prêts

Même s'ils ont par moments manqué d'ambition offensive, les Verts ont réussi l'exigeant test grandeur nature passé face aux doubles champions du monde uruguayens, laissant entrevoir une progression certaine depuis la CAN, ce qui rassure à deux mois et demi de la Coupe du monde 2026.

P11



LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7449 - JEUDI 02 AVRIL 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

CNEP-Banque

L'assurance habitation généralisée dans toutes les agences

P04

La gendarmerie nationale et la protection civile sur plusieurs fronts

Des routes coupées à cause des neiges



Lire en page 03

P07

ORAN

Le ministre de l'Education nationale à Oran
«**Le directeur d'établissement
est le cœur battant du système éducatif**»

Ain El Biya, Es-Sénia, Boutlélis et Bir El Djir
Des travaux pour améliorer le cadre urbain

Revêtement des routes

Des opérations de bitumage dans plusieurs communes



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie-Serbie

Renforcer les relations d'amitié avec de nouvelles perspectives



Le Premier ministre de la République de Serbie, M. Duro Macut a souligné, mardi, que sa visite en Algérie visait à réaffirmer et à renforcer les relations d'amitié de longue date unissant les deux pays, avec de nouvelles perspectives. Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République, M. Macut a indiqué avoir eu des entretiens avec le président de la République sur les relations unissant les deux pays depuis plusieurs décennies, soulignant que

l'Algérie et la Serbie "sont étroitement liées depuis l'indépendance de l'Algérie". Il a en outre précisé que l'objectif de sa visite en Algérie "est de réaffirmer et de renforcer les relations d'amitié de longue date avec de nouvelles visions", exprimant la volonté de son pays d'ouvrir de "larges perspectives" de coopération bilatérale. Il a, à ce titre, rappelé que les deux pays ont signé "plusieurs accords bilatéraux portant sur la fiscalité, le secteur du tourisme et d'autres domaines en cours d'établissement actuellement, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère dans les relations".

Air Algérie

Réouverture de la ligne Alger-Budapest via Vienne



La ligne aérienne de la compagnie nationale Air Algérie reliant Alger et la capitale hongroise, Budapest, via Vienne (Autriche), interrompue depuis la survenue de la pandémie du Covid-19 en 2020, a été relancée mercredi à travers un vol inaugural au départ de l'aéroport international Houari Boumediene. Cette nouvelle liaison sera effectuée à raison de deux fréquences par semaine, chaque mercredi à 10h30 et chaque samedi à

11h50, avec deux vols retour, les samedis à 16h35 et les mercredis à 17h10, entre l'aéroport d'Alger et l'aéroport international Franz Liszt de Budapest. Présent au niveau de l'aéroport Houari Boumediene au lancement de ce vol inaugural, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Gabor Levente Szarka, a souligné, lors d'un point de presse, que cet événement constitue "un jalon essentiel dans les relations algéro-hongroises".

Metal Steel & Mining Algeria expo

Le Laboratoire national d'essais participe au Salon

Le Laboratoire national d'essais (LNE) poursuit sa participation au Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo 2026), organisé au

Palais des expositions (SAFEX) du 30 mars au 1 avril 2026, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Cette participation constitue une

Justice

Boudjemaa en visite de travail en Ethiopie depuis mercredi



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa effectuée, depuis mercredi, une visite de travail en République fédérale démocratique d'Ethiopie, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Lors de cette visite de deux jours, il sera procédé à la signature de trois projets d'accords importants, à savoir "un accord de coopé-

ration judiciaire en matière civile et commerciale, un accord de coopération judiciaire en matière pénale, ainsi qu'un accord relatif à l'extradition des criminels", précise le communiqué. Il s'agira également de "la signature d'un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération institutionnelle entre les ministères de la Justice des deux pays".

Algérie-ONU

Rencontre sur les technologies numériques et émergentes



Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a reçu, dimanche, au siège de l'accélérateur public "Algeria Venture", M. Amandeep Singh Gill, sous-secrétaire des Nations unies (ONU) et Envoyé spécial pour les technologies numériques et émergentes, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue dimanche, a été l'occasion d'échanger les vues sur les perspectives de coopération dans les domaines de la numérisation, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, no-

tamment en ce qui concerne les technologies émergentes, en mettant l'accent sur le rôle croissant de l'intelligence artificielle dans le développement économique et le progrès technologique, ainsi que sur les moyens de renforcer l'écosystème des start-up en Algérie. Les deux parties ont également abordé les initiatives internationales visant à promouvoir une gouvernance numérique inclusive et responsable, soulignant l'importance de renforcer les capacités locales et continentales et d'encourager l'innovation, en particulier chez les jeunes.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

La Gendarmerie nationale et la protection civile sur plusieurs fronts

Des routes coupées à cause des neiges

Par B.Kamel

Il neige beaucoup en Algérie et la circulation routière est des plus difficile. Cela certes réchauffe le cœur mais attention à l'imprudence. La vigilance est accrue. Le pays a pris toutes les mesures pour parer à toute éventualité. Routes coupées et de la neige paralysant plusieurs axes routiers en Algérie est l'essentiel des bulletins divulgués par la gendarmerie nationale suite dernières intempéries. Le pays a donc renoué avec la neige et les fortes pluies augurant des rendements bénéfiques sur l'agriculture, la nature, les apports hydriques et les citoyens et les alertes sur les fortes neiges en plein Printemps ne cessent pas d'ailleurs. L'Algérie ressemble comme un vrai «oasis blanc» à faire envier les visiteurs et les touristes de toute part. Mais il ne faut guère sous-estimer le côté négatif des neiges tant les populations des wilayas concernées par la dégradation du climat devraient en principe être vigilantes et adopter les mesures de protection nécessaires comme l'interdiction de circuler et se mettre aux abris. Encore une fois, dame nature s'est montrée capricieuse. Elle entraîne le pays dans la nei-

ge parfois forte mais sans dégâts majeurs toutefois. La neige s'invite un peu partout en Algérie au grand bonheur des Algériens. Elle est annoncée mardi et mercredi sur plusieurs wilayas du pays, particulièrement au Centre et à l'Est. On annonce même de la neige à l'autoroute nord sud. Plusieurs routes ont été coupées à la circulation dans certaines wilayas du centre et de l'est du pays en raison des récentes intempéries et des fortes chutes de neige enregistrées, ont indiqué mercredi les services de la Gendarmerie nationale. Les fortes chutes de neige enregistrées dans la wilaya de Tizi Ouzou ont entraîné la fermeture de la route nationale (RN) 15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, au niveau du col de Tirourda (commune d'Iferhounène), et de la RN 33 reliant les deux wilayas, au niveau d'Assoul (commune d'Aït Boumahdi). La neige a également entraîné la fermeture de la RN 30 reliant les wilayas de Bouira et Tizi-Ouzou, au niveau de Tizi N'Kouilal (commune d'Iboudraren), et du chemin de wilaya (CW) 253 reliant les wilayas de Bejaïa et Tizi Ouzou, à hauteur du col de Chellata (commune d'Illiten). Dans la wilaya de Bouira, les services de la Gen-

darmerie nationale ont enregistré la fermeture de la RN 15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi-Ouzou, à hauteur du col de Tirourda (commune d'Aghbalou), de la RN 30 reliant les wilayas de Bouira et Tizi-Ouzou, au niveau de Tizi N'kouilal (commune de Saharidj), et de la RN 33 reliant les deux wilayas, au niveau d'Akouker (commune de Bechloul) et de Tikjda (comme d'El Asnam). Dans la wilaya de Blida, la montée des eaux a causé la fermeture du CW 110 reliant les wilayas de Blida et Tipasa, plus précisément au niveau du centre de Ben Hamdani dans la commune de Benkhelil. Dans la wilaya de M'sila, le CW 2 reliant les wilayas de M'sila et de Bordj Bou Arreridj est coupé à la circulation au niveau du village Ouled Mansour dans la commune de Maadid, en raison de l'accumulation de la neige. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, la neige a rendu impraticables le CW 76 reliant les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Sétif, précisément au niveau de la commune de Guenzet, le CW 43 reliant les communes de Djaafra et Colla, au niveau du territoire de la commune de Djaafra, et le CW 42 reliant les communes de Taglait et Ghilassa, précisément au niveau du territoire de la commune de Taglait. Dans la wilaya de Souk Ahras, la RN 82 reliant Souk Ahras et El Tarf demeure fermée au niveau de la commune de Ouled Driss, tout comme la RN 20 reliant les communes de Ouled Driss et Aïn Zana. Dans ce contexte, les services de la Gendarmerie nationale préviennent que certaines routes restent difficilement praticables en raison des intempéries, appelant les automobilistes à faire preuve de prudence et de vigilance et à éviter ces routes sauf en cas de nécessité.

Loi sur le régime électoral Renforcement des acquis du système législatif relatif aux élections

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné, mardi soir à Alger, que la loi sur le régime électoral constitue un renforcement des acquis du système législatif relatif aux élections et un développement de ses mécanismes. Suite à l'adoption du texte de loi relatif au régime électoral par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que ce texte "permettra de consolider les mécanismes d'intégrité et de transparence dans le processus électoral et contribuera à l'édification d'assemblées élues plus fortes, plus représentatives et plus fidèles aux aspirations du citoyen, consacrant ainsi l'Etat de droit". "Votre vote aujourd'hui sur ce projet de loi constitue une position nationale responsable, reflétant un sens élevé du devoir national, une conscience politique profonde des exigences de la prochaine étape, ainsi qu'un engagement explicite à poursuivre le processus des réformes institutionnelles initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, renforçant ainsi la performance des assemblées élues et servant l'intérêt du citoyen", a déclaré le ministre à l'adresse des députés. Ce texte vise à "renforcer la pratique démocratique fondée sur des bases constitutionnelles solides et selon des règles claires et transparentes, reposant sur le libre choix du peuple, et tendant à parachever l'édification institutionnelle de l'Algérie nouvelle, notamment les assemblées populaires élues que le président de la République a, à maintes reprises, qualifiées de pierre angulaire de cette édification, tout en soulignant la nécessité de les prémunir contre l'argent corrompu afin de garantir une représentation populaire réelle et intègre", a-t-il ajouté. De son côté, le président de l'APN, M. Brahim Boughali, a salué ce texte de loi qui "s'inscrit dans un processus national de réforme profonde, ayant pour objectif de consolider les fondements de la démocratie et d'ancrer l'Etat de droit, à travers la mise en place d'un système électoral plus crédible et transparent, reflétant véritablement la volonté populaire et produisant des institutions élues dotées de légitimité et d'une représentation authentique", précisant qu'il n'est pas dissocié des transformations politiques et institutionnelles qu'a connues l'Algérie ces dernières années.

Algérie-Belgique

Des actions à mener pour élever le niveau de coopération

Des actions visant à élever le niveau de la coopération entre l'Algérie et la Belgique ont été «identifiées», hier mardi à Bruxelles, a indiqué le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Attaf, en visite officielle en Belgique, a indiqué que les entretiens qu'il a eus avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Royaume de Belgique, M. Maxime Prévot, ont permis «d'identifier plusieurs axes d'action afin d'élever notre coopération à la hauteur de nos ambitions communes». «Il s'agit, en premier lieu, d'accroître davantage le volume de nos échanges commerciaux, qui s'établissent actuellement à environ 1,5 milliard de dollars américains, mais qui recèlent un potentiel de croissance beaucoup plus important», a-t-il relevé. Dans ce cadre, il a indiqué avoir plaidé pour «une meilleure facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés belge et européen, notamment les produits agricoles et agro-alimentaires, les produits sidérurgiques, le ciment et ses dérivés, ainsi que les produits pharmaceutiques». «En deuxième lieu, il y a la nécessité de réactiver les mécanismes de coopération bilatérale, en particulier la Commission mixte de coopération économique et le Conseil d'affaires conjoint, afin de donner une impulsion renouvelée à notre partenariat», a in-

sisté M. Attaf. «En troisième et dernier lieu, nous avons souligné la nécessité de poursuivre la modernisation du cadre juridique régissant notre coopération, en actualisant les instruments existants et en concluant de nouveaux accords à même d'ouvrir la voie à des domaines de coopération encore plus prometteurs», a-t-il mentionné. M. Attaf s'est, en outre, «réjoui vivement de cette visite qui intervient à un moment particulièrement opportun pour appuyer la nouvelle dynamique qui caractérise les relations entre nos deux pays. Une dynamique qui se manifeste avec force à trois niveaux essentiels : le niveau politique, celui de la coopération sectorielle et, enfin, celui des échanges économiques». «Je suis convaincu que la conjugaison de ces trois niveaux nous permettra de franchir ensemble un nouveau cap vers un partenariat renforcé entre l'Algérie et la Belgique», a dit M. Attaf. Au niveau politique, il s'est félicité que cette visite «intervienne seulement quelques mois après celle effectuée par mon ami Maxime Prévot en Algérie en juillet dernier, elle-même précédée de la tenue de la cinquième session des consultations politiques entre nos deux pays amis. Cette régularité dans le dialogue est un signe d'intérêt, de vitalité et de confiance mutuelle. Nous sommes d'ailleurs convenus aujourd'hui de poursuivre sur cette lancée, en convoquant la sixième session des consultations politiques à Bruxelles dès le mois de septembre prochain».

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 06 éléments de soutien

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 25 au 31 mars 2026, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 25 au 31 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé « B.A » dit « El-Cherif » s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la crimi-

nalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 86 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 51.772 comprimés psychotropes ont été saisis". "A Tamnasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezam, des détachements de l'ANP ont arrêté 771 individus et saisi 29 véhicules, 196 groupes électrogènes, 110 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le bilan. De même, "18 autres individus ont été appréhendés et 2 fusils à lunette, un pistolet mitrailleur, un fusil de chasse, 32.415 litres de carburants, 65 quintaux de tabacs et 22 tonnes de denrées alimentaires destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "577 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Prisonniers palestiniens : une loi pour tuer

L'adoption par la Knesset d'une loi instaurant la peine de mort pour des prisonniers palestiniens marque une rupture grave, assumée et revendiquée. Portée par Itamar Ben-Gvir et soutenue par Benyamin Netanyahu, cette législation consacre une justice à deux vitesses où la peine capitale devient un outil ciblé, réservé aux non-juifs. Sous couvert de lutte contre le «terrorisme», elle institutionnalise une discrimination déjà dénoncée depuis des années par les organisations de défense des droits humains. Aujourd'hui, environ 9 500 prisonniers palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, dont des femmes et des enfants. C'est dans ce contexte massif d'incarcération que cette loi prend toute sa dimension : elle ne vise pas des cas isolés, mais une population entière déjà soumise à un système carcéral d'exception. Pour Amnesty International, par la voix d'Erika Guevara-Rosas, il s'agit d'«une manifestation publique de cruauté». Le constat est sans appel : cette loi ne vise pas un crime, mais une identité. Elle s'inscrit dans un système juridique où les Palestiniens relèvent de tribunaux militaires, tandis que les citoyens israéliens bénéficient d'un droit civil protecteur. L'égalité devant la loi est ici ouvertement abandonnée. La réaction internationale ne s'est pas fait attendre. Plusieurs pays européens ont exprimé leur inquiétude face à une législation jugée discriminatoire et contraire au droit international. La Ligue des États Arabes a dénoncé une violation flagrante des conventions humanitaires. Même au sein d'Israël, des voix s'élèvent pour alerter sur une dérive morale profonde. Pourtant, au-delà des déclarations, aucune mesure concrète ne semble émerger. Plus frappant encore est le silence relatif des États-Unis, qui se contentent d'évoquer le «droit d'Israël à fixer ses lois». Une position qui interroge, tant elle contraste avec les principes universels régulièrement défendus par Washington. Ce mutisme alimente le sentiment d'impunité et renforce une dynamique déjà explosive dans la région. Car cette loi dépasse le cadre juridique. Elle constitue un précédent dangereux. En légitimant la peine de mort dans un contexte de conflit, elle ouvre la voie à une escalade incontrôlable. Les mouvements palestiniens, dont Hamas, y voient déjà une «légalisation des exécutions». Le risque est clair : transformer les prisons en lieux de condamnations politiques, et nourrir un cycle de violence sans fin. À l'heure où le droit international est déjà fragilisé, cette décision pose une question essentielle : jusqu'où peuvent aller Israël et les États-Unis sans que la communauté internationale ne réagisse réellement ?

Metal Steel & Mining Algeria expo

Intérêt étranger croissant pour le marché algérien

Le Salon international du Fer, de l'Acier et des Produits Miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo 2026), dans sa 4e édition organisée au Palais des expositions d'Alger (30 mars-1 avril), enregistre une participation étrangère remarquable, traduisant un intérêt croissant pour le marché algérien, dans un contexte marqué par la dynamique économique que connaît le pays, notamment après l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet. Cet engouement se manifeste à travers une forte présence d'entreprises étrangères à ce Salon qui regroupe environ 250 exposants, dont 150 participants étrangers représentant plusieurs pays, à l'instar de la Chine, l'Italie, la Turquie, l'Inde, la Tunisie, la Libye, le Niger et le Tchad, dans un contexte international caractérisé par des défis croissants dans les domaines de l'industrie et de l'énergie, ce qui incite à la recherche de nouveaux partenariats et de solutions industrielles plus performantes.

Dans ce cadre, le directeur général de la société DRI-CATALYST TECHNOLOGY, spécialisée dans la production de catalyseurs industriels, Shi Tianshi, a indiqué à l'APS, que la participation de son entreprise s'inscrit dans le cadre de l'exploration du marché nord-africain, en lien avec l'initiative "la Ceinture et la Route", soulignant que l'Algérie constitue "une destination prometteuse au regard de ses capacités industrielles". L'Algérie abrite l'une des plus importantes usines de fer à réduction directe au niveau mondiale, ce qui renforce son attractivité pour les investissements, a-t-il estimé, ajoutant que cette première visite de la délégation chinoise a laissé "une impression positive", avec des perspectives d'établissement de relations directes avec des partenaires locaux. De son côté, le directeur général de la société minière nationale de Libye (National Mining Corporation), Faraj Shandoli, a relevé que ce Salon représente "une plateforme pour le renforcement des passerelles de coopération entre l'Algérie et la Libye", mettant en avant les importantes potentialités dont dispose l'Algérie dans le domaine des ressources minérales".

Il a également indiqué que le marché algérien regorge de compétences éminentes dans les secteurs de l'énergie et des mines, exprimant l'intérêt des entreprises libyennes à tirer profit de cette expérience, notamment dans les domaines de la formation et de l'échange d'expertises. Dans le même contexte, la directrice générale des mines au ministère tchadien du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ache Nangosdai, dont le pays est invité d'honneur de cette édition, a souligné l'importance de renforcer les relations de coopération économique entre les deux pays à la lumière des accords conclus, exprimant son souhait que le salon contribue à la concrétisation des objectifs communs. Les organisateurs ont précisé que cet événement, organisé par l'entreprise "Stall expo event", sous le patronage du ministère de l'Industrie, constitue une opportunité pour promouvoir les produits nationaux, attirer les investissements étrangers, et encourager le positionnement des entreprises algériennes sur les marchés internationaux, dans un contexte de hausse de la demande sur les matières premières alternatives et les solutions industrielles économes en énergie. Les offres présentées sont variées, allant des techniques modernes aux

solutions industrielles adaptées aux défis actuels, notamment ceux liés à la hausse des coûts de l'énergie, avec une orientation vers l'utilisation de matériaux alternatifs permettant de réduire la consommation énergétique. A ce propos, le PDG de l'entreprise nationale de granulats (ENG), filiale du groupe Sonarem, Hamid Zitoun, a précisé à l'APS que la participation au salon vise à mettre en valeur les produits du groupe et de les faire connaître à l'international, notamment dans un contexte de mutations mondiales dans le domaine de l'énergie. Il a indiqué que la "pouzzolane" produite par l'entreprise, constitue une alternative efficace au calcaire dans la fabrication du ciment, permettant de réduire la consommation énergétique, soulignant que ce produit connaît une demande croissante, notamment en Europe, ouvrant ainsi des perspectives d'exportation et d'exploitation des opportunités offertes sur les marchés extérieurs, avec l'objectif de réaliser des résultats commerciaux positifs lors de cet événement. Ce salon connaît un vif intérêt de la part des visiteurs, venus découvrir les différents produits exposés dans les stands des entreprises nationales exposantes, en particulier le stand du groupe "Sonarem".

8ème Symposium de l'AIG

L'IA et le capital humain au cœur de la souveraineté gazière

Les tables rondes organisées dans le cadre du 8e Symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG), qui s'achève mardi à Oran, ont mis en avant l'importance de l'intégration de l'intelligence artificielle (IA), du management des talents et de la résilience du modèle gazier face à la transition énergétique mondiale. La première table ronde, intitulée "Innovation, recherche et développement au service de l'industrie gazière", a souligné l'impératif de promouvoir la recherche et développement (R&D) comme levier de réduction des coûts et d'amélioration de la compétitivité. Les participants ont affirmé que l'innovation et la recherche constituent une priorité pour le développement de l'industrie gazière en Algérie. Ils ont mis en exergue l'importance des ressources humaines, l'innovation et la R&D, notamment dans les domaines du gaz naturel liquéfié et de l'hydrogène vert, afin de suivre les évolutions du secteur dans un contexte favorable. Dans ce cadre, le directeur du Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs énergétiques, relevant de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hassani Selim, a indiqué que 51 projets sont actuellement en cours de réalisation dans le domaine de la sécurité énergétique, en réponse aux besoins de plusieurs partenaires, en

plus de 24 autres projets consacrés à l'hydrogène vert et au dessalement de l'eau. De son côté, le directeur des start-up et des structures d'appui au ministère de l'Economie de la connaissance, Chamseddine Moussa, a précisé que, sur un total de 1 100 start-up labellisées, entre 15% et 20% sont actives dans le domaine de la sécurité énergétique. Parallèlement, la table ronde intitulée "Capital humain, catalyseur du progrès industriel gazier" a mis en avant le rôle central du capital humain comme levier essentiel de développement. Les débats ont porté sur l'anticipation des nouveaux métiers issus des transformations technologiques, ainsi que sur la nécessité de renforcer les synergies entre l'industrie et les centres de formation afin de garantir la souveraineté industrielle du pays. L'innovation numérique a également occupé une place importante, avec une keynote technique consacrée à l'intelligence artificielle intégrée. Les intervenants ont démontré comment le passage "de la donnée à la connaissance" redéfinit la performance dans l'industrie du gaz, notamment à travers le monitoring intelligent des champs pétroliers et gaziers. La question de la transition énergétique a été au cœur de la table ronde "Stratégies énergétiques et gazières dans un monde en mutation". Les participants ont analysé les dynamiques globales des marchés, réaffirmant le rôle structurant du gaz naturel comme pilier de la sécurité énergétique.

CNEP-Banque

L'assurance habitation généralisée dans toutes les agences

La CNEP-Banque et CASH Assurances ont annoncé, mardi dans un communiqué commun, la généralisation, à compter du 1er avril 2026, de la commercialisation des produits d'assurance "Catastrophes Naturelles" (CAT-NAT) et "Multirisques Habitation"(MH) dans l'ensemble des agences de la banque à travers le territoire national. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux institutions, après un déploiement pilote lancé le 9 novembre 2025 dans 36 agences. Le dispositif couvrira désormais l'ensemble du réseau de la CNEP-Banque, composé de 231 agences, facilitant l'accès des citoyens à des solutions d'assurance adaptées à la protection de leurs biens immobiliers. L'assurance CAT-NAT protège contre les risques naturels majeurs tels que les séismes, inondations, tempêtes et glissements de terrain. L'assurance Multirisques Habitation offre, quant à elle, une couverture contre les sinistres domestiques, notamment incendie, dégâts des eaux, vol, bris de glace, tout en incluant une garantie de responsabilité civile et un service d'assistance domiciliaire. Les deux institutions mettent en avant la complémentarité de leurs expertises : CASH Assurances pour la gestion des risques et la CNEP-Banque pour le financement immobilier et la bancassurance. Selon elles, cette démarche vise à renforcer la protection du patrimoine immobilier des citoyens, en proposant des solutions accessibles et adaptées à leurs besoins.

Intempéries et risques d'asphyxie

La Protection civile appelle à la vigilance

La Protection civile a appelé, mardi dans un communiqué, les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance, suite à l'émission d'un Bulletin météorologique spécial (BMS) prévoyant des chutes de neige et une baisse sensible des températures sur plusieurs régions du pays.

Face à ces conditions climatiques, la Protection civile a émis une série de recommandations pratiques, notamment pour les usagers de la route. Elle insiste sur l'importance de vérifier l'état des véhicules avant tout déplacement, citant particulièrement l'entretien des balais d'essuie-glaces, le remplissage du réservoir de lave-glace et le nettoyage régulier des phares et rétroviseurs pour garantir une visibilité optimale. "Le conducteur est appelé à allumer ses feux même en plein jour, à modérer sa vitesse et à redoubler d'attention aux

abords des trottoirs pour la sécurité des piétons", souligne le communiqué, précisant qu'il est indispensable de vérifier l'état et la pression des pneus, y compris la roue de secours, et de faire le plein de carburant avant tout long trajet. En prévision d'éventuels blocages dus à la neige, la Protection civile préconise aux automobilistes de se doter d'un kit de secours comprenant une couverture, des gants, une lampe de poche, une trousse de premiers secours avec les médicaments nécessaires en cas de maladie chronique, ainsi qu'une raclette pour dégivrer les vitres, un gilet de sécurité et un triangle de pré-signalisation secours. Parallèlement aux risques routiers, la Protection civile met en garde contre les dangers liés au monoxyde de carbone, rappelant l'obligation de suivre rigoureusement les consignes de sécurité pour éviter les in-

toxications en cette période de grand froid. Il est rappelé aussi de ne jamais boucher les prises d'air et de ventiler les logements au moins 10 minutes par jour, de faire entretenir et régler régulièrement les appareils de chauffage par des professionnels et de ne jamais utiliser la "Tabouna" ou des appareils de cuisson comme moyens de chauffage", avertit la même source.

La Protection civile recommande également l'utilisation de détecteurs de monoxyde de carbone comme moyen d'alerte et rappelle qu'il ne faut jamais laisser le moteur d'un véhicule tourner dans un garage fermé. Enfin, la Protection civile invite les citoyens à contacter ses services en cas d'urgence via le numéro de secours (14) ou le numéro vert (1021), en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

Travaux publics

Efforts soutenus pour faire face aux intempéries et garantir la sécurité routière

Les directions des Travaux publics poursuivent dans nombre de wilayas du pays leurs efforts de terrain, afin de faire face aux dernières intempéries ayant impacté le réseau routier et autoroutier, en coordination avec les différents services concernés, en vue d'assurer la continuité du trafic et la sécurité des usagers, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, précise le communiqué. Dans la wilaya de Blida, les équipes des travaux publics sont intervenues en utilisant quatre (4) chasse-neiges pour rouvrir la RN 37, le chemin de wilaya (CW) 49, outre les pistes intérieures de la commune de Chrea. Dans la wilaya de Bejaïa, les équipes ont poursuivi le déneigement sur la RN26A dans la région d'Akbou, tout en maintenant la route ouverte à la circulation. A Jijel, les pierres tombées sur le CW 137 dans la daïra de Texenna ont été dégagées, tandis que les opérations de déneigement se poursuivent à Bouira sur les RN 33, 30 et 62, lesquelles ont été rouvertes à la circulation. A Laghouat, les interventions ont concerné les RN 47 et 23 avec l'opération de salage pour préserver la fluidité de la circulation, tandis que les équipes à Tiaret ont procédé au déneigement sur la RN 23 entre Sougueur et Ain Deheb. La wilaya de Chlef a, en outre, enregistré d'importantes chutes de neige sur le CW 34 dans la région de Bissa, ce qui a nécessité l'intervention des équipes spécialisées, tandis qu'à Ain Defla, les RN 66 et 65 et le CW 14 ont été rouverts, grâce à l'intervention

des services des travaux publics. Les services de la wilaya de Tissemsilt ont également poursuivi les opérations de déneigement et de réouverture des routes dans plusieurs zones, notamment Theniet El Had, Sidi Boutouchent, Bordj Bounaâma et Boucaïd. Dans la wilaya de Boudjura, les équipes des travaux publics sont intervenues via les subdivisions régionales. Les opérations ont concerné la daïra de Boudouaou sur les RN 05, 61 et 24, et les CW 122 et 222. Les interventions ont également porté sur la RN 05, de Ben Rahmoune à Corso jusqu'à l'entrée de Tidjelabine dans les deux sens, ainsi que sur la route de contournement de Corso. Des interventions ont également été enregistrées dans la daïra de Khemis El Khechna sur les CW 122 et 36, ainsi que sur les RN 29 et

29A, selon le bilan du ministère qui précise que les opérations se poursuivent jusqu'à ce jour. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, les interventions ont concerné la RN 76 au niveau de la daïra de Bordj Zemoura, le CW 42 au sud de Bordj Ghedir, et le CW 43 dans la daïra de Djaâfra. Les opérations ont consisté à dégager la neige accumulée et à répandre du sel pour éviter la formation de verglas, en sus de porter assistance aux usagers de la route, avec poursuite des interventions depuis hier soir jusqu'à ce matin. Les unités d'entretien de l'Algérienne des Autoroutes (ADA) à Benchicaou dans la wilaya de Médéa sont également intervenues sur l'autoroute Nord-Sud, en utilisant des chasses-neige pour assurer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers de la route.

Olympiade de mathématiques 2026

Les élèves algériens décrochent 11 médailles

L'équipe algérienne ayant participé à la 7ème édition de l'Olympiade de mathématiques (OFM 2026), qui s'est déroulée les 28 et 29 mars à Djibouti, a décroché onze médailles, a indiqué un communiqué du ministère de l'Education nationale. Lors de cette compétition en ligne, l'équipe nationale, composée de 12 élèves (juniors et seniors), a décroché 11 médailles : quatre (4) médailles d'or, trois (3) médailles d'argent et quatre (4) médailles de bronze, précise le ministère, estimant que ces résultats "très honorables" reflètent "le niveau d'excellence atteint par les élèves algériens dans ce domaine". Chez les juniors, deux médailles d'or ont été décrochées par les élèves Maal Chouali (Batna) et Chetbi Adam de l'Ecole privée El-Amane (Alger), deux médailles d'argent par les élèves Rahal Amir Mohamed Racim du Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi (Alger) et Medjah Mohamed Mehdi du CEM Omar-Boumaaza (Tipasa), et une médaille de bronze par Khaled Alaa du Lycée des Frères Rahal (Sétif). Chez les seniors, deux médailles d'or ont été décrochées par les élèves Abou Elkacimi Kiyan du Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi et Tebib Mohamed Iqbal du lycée Malika-Gaïd (Sétif), une médaille d'argent par l'élève Si Ahmed Abderrahmane du Lycée de Merouana (Batna), et trois médailles de bronze par les élèves Benyounes Fairouz du Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi, Medaoui Mohamed Zakaria Tahar du Lycée Mahab-Ramdane (Alger) et Chiaoui Nedjmeddine du Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi. Ces "résultats qualitatifs reflètent le niveau d'excellence atteint par les compétences scolaires algériennes et leur capacité à concourir aux plus hauts niveaux scientifiques internationaux, de même qu'ils mettent en lumière les efforts consentis en matière de prise en charge des élites scolaires, la qualité de l'encadrement pédagogique assuré par les enseignants et les encadreurs, ainsi que le soutien continu dont bénéficient les élèves", souligne le communiqué.

Douanes

Saisie de 7,9 kg de cocaïne à Bordj Bou Arreridj

Les services des Douanes ont réalisé une importante saisie de drogue à Bordj Bou Arreridj, a indiqué un communiqué de la direction générale des douanes. Dans le cadre des efforts soutenus de lutte contre la criminalité organisée, cette opération a été menée par la brigade mobile des Douanes de Bordj Bou Arreridj, agissant en étroite coordination avec les services du secteur militaire relevant de la 5e région militaire, est parvenue à mettre la main sur une quantité de 7,9 kilogrammes de cocaïne, précise la cellule de communication de la direction générale des douanes. La marchandise illicite était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un panier placé dans le coffre arrière d'un véhicule de tourisme, une méthode de dissimulation révélatrice des procédés de plus en plus sophistiqués utilisés par les réseaux de trafic. L'opération s'est soldée par la saisie de la drogue ainsi que du moyen de transport utilisé, tandis que le suspect a été arrêté puis présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Cette intervention s'inscrit dans la continuité des actions menées sur le terrain par les différents corps de sécurité, visant à endiguer le trafic de stupéfiants et à préserver la sécurité publique ainsi que la santé des citoyens.

Béjaïa

Sauvetage d'un navire commercial au large de Tichy

Une opération de sauvetage a été menée avec succès, dans l'après-midi d'avant-hier, au large de la côte de Tichy, après qu'un navire commercial étranger a rencontré des difficultés en mer. «Une embarcation commerciale étrangère a été confrontée à des difficultés après avoir quitté le port de Djen Djen, alors qu'elle se dirigeait vers la zone de mouillage du port de Béjaïa pour s'y abriter», avons-nous appris de la wilaya de Béjaïa. La même source précise également que «lors de sa présence en haute mer, le navire a dévié de sa position de mouillage en raison des conditions météorologiques dominantes, se retrouvant à proximité de la plage de Tichy, avec un risque d'échouement». Face à cette situation, une intervention rapide a été déclenchée. «Deux remorqueurs relevant de l'Entreprise portuaire de Béjaïa ont été mobilisés afin d'intervenir et d'apporter l'assistance nécessaire», souligne la wilaya. Grâce à cette mobilisation, l'incident a pu être maîtrisé sans conséquences. «Le navire a réussi à retrouver sa stabilité et à regagner la zone de mouillage dans des conditions sécurisées», ajoute la même source. «Le wali de la wilaya de Béjaïa s'est déplacé à la station de pilotage maritime, où il a supervisé directement le déroulement des opérations», indique la même source. La cellule de suivi et d'accompagnement, installée pour l'occasion et regroupant les différents services portuaires ainsi que les garde-côtes, a assuré une prise en charge efficace de cet incident, avec une coordination maintenue jusqu'à la stabilisation définitive de la situation.

Hocine Smaâli

Programme AADL 3

Annnonce des résultats de l'examen des recours

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, mardi dans un communiqué, la publication, sur sa plateforme électronique officielle, des résultats de l'examen des recours des souscripteurs au programme de location-vente AADL 3. Les souscripteurs dont les dossiers ont été réexaminés après avoir déposé des recours peuvent, dès aujourd'hui, consulter les résultats de l'examen de leurs dossiers, précise le communiqué. Parallèlement à l'annonce des résultats, les souscripteurs bénéficiaires seront invités à procéder au premier versement (50%) de la première tranche, ajoute la même source. L'AADL rappelle, par ailleurs, que le numéro vert 3040 reste opérationnel pour répondre aux questions et préoccupations liées au programme.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère De L'habitat De L'urbanisme, De La Ville Et De L'aménagement Du
Territoire
Direction des Equipements Publics
De la wilaya de Tiaret
NUMERO FISCAL : 000214015001770

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°: 21/2026

La Direction des Equipement Publics de la Wilaya de Tiaret, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence des capacités Minimales relatif à :

Intitulé d'opération : Etude, Suivi et Réalisation d'une cantine scolaire type 200 R Ecole BELAIDDA KADOUR CNE Frenda

Projet : Réalisation d'une cantine scolaire type 200 R Ecole BELAIDDA KADOUR CNE Frenda « Lot unique ».

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux entreprises satisfaisant aux conditions:

Capacité professionnelle:

- Ayant une attestation de qualification catégorie trois (03) ou plus en bâtiment activité principale justifier par une attestation de qualification et classification professionnel en cour de validité .

Référence professionnelle

- Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le service contractant public.

REMARQUE : * Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

- Les entreprises intéressées par cet avis peuvent effectuer le retrait du cahier des charges auprès de la Direction des Equipement Publics (Cité Hamdi Med N°14 Tiaret (ancien siège de CNR).

Les offres se constituent d'un dossier de candidature, une offre technique et d'une offre financière distinctes, accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires suivantes :

A- Le dossier de candidature Comprendra :

- la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- la déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, cités à l'article 02 du présent cahier des charges, à savoir :
- Les offres présentées par une entreprise seule doivent répondre aux conditions suivantes :

Capacité professionnelle:

- Ayant une attestation de qualification catégorie trois (03) ou plus en bâtiment activité principale justifier par une attestation de qualification et classification professionnel en cour de validité.

Référence professionnelle

- Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le service contractant public.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales pour l'année considérée
- Une copies d'un extrait de rôle de moins de trois (03 mois) apuré ou calendrier.
- Une copies de l'attestation de mise à jour (CNAS -CASNOS-et -CACOBATH).
- Casier judiciaire N°03 de (moins de 03 mois).
- Copie de numéro identification fiscal (NIF)
- Copie de registre de commerce électronique

B-L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire sous peine de rejet) répondant aux points suivants :
- Le délai d'exécution. doit être justifié par un planning des travaux (3*8)
- Les moyens humains affectés au chantier (L'encadrement Technique justifié par Les Diplômes ou attestations de réussite et attestations d'affiliation à la CNAS Valide et pour les ouvriers justifier par attestation CNAS ou attestations d'affiliation valide)
- Les Moyens matériels affectés au projet (Copie des cartes grises + contrôle technique + assurances valides pour les moyens roulants.et P.V de d'huissier ou expert établi pendant la durée de préparation des offres .pour les moyens non roulants).
- le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C/ L'offre Financier Contient :

- la lettre de soumission remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire

Les offres accompagnées des documents ci -haut doivent être déposées à l'adresse suivante :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

A Monsieur Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya Tiaret
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 21/2026

Projet : Réalisation d'une cantine scolaire type 200 R Ecole BELAIDDA KADOUR CNE Frenda « Lot unique ».

La première enveloppe doit comporter le terme « à N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », avec le nom du projet et l'anonymat de l'expéditeur et contenir trois (03) autres enveloppes :

- La première comportera le nom du projet et le terme: « Soumission – dossier de candidature»
- La deuxième comportera le nom du projet et le terme :« Soumission – Offre Technique »
- La troisième comportera le nom du projet et le terme : « Soumission – Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à Dix «10 » Jours à compter de la date de la première parution aux quotidiens nationaux ou le BOMOP ou à la presse électronique

La date et l'heure limité de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la duré de préparation des offres au plus tard à 11h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date sera reportée au jour ouvrable à la même heure.

Toute offre déposée en retard du délai de dépôt des offres fixé initialement ne sera pas réceptionnée.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le même jour de la clôture de dépôt des offres à 11h00 au siège de la Direction Des Equipements Publics.

La durée de validité des offres est fixée à la durée de préparation des offres augmentées de trois « 03 » mois.

Les soumissionnaires ou leurs représentants sont cordialement invités à la séance d'ouverture.

Le Directeur



Groupe Industriel des Ciments d'Algérie

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر ALICEF

GROUPES INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE

SOCIETE DES CIMENTS DE SAÏDA

« S.C.I.S. »

S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA : رأس المال الاجتماعي

N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registro de Comercio : 0742051 B 98

SIEGE SOCIAL : 95 BP SAÏDA (W. SAÏDA) - Algérie.

Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16

E-MAIL : sdg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr



ALGERAC

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N° 02/ DT/S.CI.S/2026

La société des ciments de Saïda (S.C.I.S.) lance un avis d'appel d'offres national et international ouvert pour
« Fourniture, supervision et la mise en service de deux pelles chargeuses sur pneus destinées à l'exploitation de carrière et deux tombereaux rigides de carrière d'une capacité de charge nominale 60T»

Les entreprises concernées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de 50.000,00 DA auprès du secrétariat de la commission des achats de la SCIS Sis à Hassasna, wilaya de Saïda- Algérie ou par e-mail.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 45 jours calendaires à compter de la date de la première parution dans l'un des quotidiens nationaux.

1. L'OFFRE TECHNIQUE contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention : OFFRE TECHNIQUE.

2. L'OFFRE COMMERCIALE contenant la lettre de soumission, l'offre financière établie selon les exigences du cahier des charges, et le détail estimatif et quantitatif de l'offre financière : OFFRE COMMERCIALE.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure fermée et anonyme sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR »

SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES ACHATS DE LA SCIS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N° 02/ D.T/S.CI.S/2026

« Fourniture, supervision et la mise en service de deux pelles chargeuses sur pneus destinées à l'exploitation de carrière et deux tombereaux rigides de carrière d'une capacité de charge nominale 60T»

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des achats de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des achats faisant foi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAÏDA

DAÏRA DE YOUB

COMMUNE DE DOUI-THABET

N°: /2026

Numéro d'identification fiscal (NIF) : 42200200002004401001.

AVIS D'ATTRIBUTION

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés public et des délégations de service public.

- Le président de L'APC de DOUI-THABET informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales N° 02/ 2026 Par au quotidien « الجمهورية » En date du 04/03/2026 Et « le carrefour d'algerie » En date du 04/03/2026 Suite d'évaluation des offres tenue le 24/03/2026.

- Le projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulé Du Projet	L'Entreprise	Montant De L'offre proposee	Montant De L'offre apres correction	Délai Proposee	OBS
01	Réalisation d'un passage reliant une route à entrepot de stokage des céréales 50000 quintaux à DOUI THABET	Eurl hydro Sahraoui	21.563.276.00 DA	21.563.276.00 DA	04 mois	Moins-disant Offre qualifiée techniquement

- Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour Ouvrable suivant.

- Les candidas et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, peuvent se rapprocher de mes services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour leur communiquer ces resautas par écrit.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

Le ministre de l'Education nationale à Oran

«Le directeur d'établissement est le cœur battant du système éducatif»

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a indiqué, samedi à Oran, que des actions sont en cours pour transférer la gestion des établissements scolaires du cycle primaire du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports vers le ministère de l'Education nationale. Dans son allocution, lors de l'ouverture de la première édition de la Conférence nationale des directeurs d'établissements scolaires, placée sous le thème «Leadership éducatif efficace» et sous le slogan «Discipline administrative, performance pédagogique remarquable, innovation renouvelée», organisée à la salle de conférences de la Faculté de médecine de l'Université d'Oran 1, M. Saâdaoui a souligné qu'«un travail conjoint est en cours avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, afin d'assurer un transfert fluide de la gestion des écoles primaires vers le ministère de l'Education nationale», qualifiant cette étape d'«importante et nécessitant une organisation rigoureuse et un accompagnement précis». Il a ajouté qu'«un groupe de travail commun a été constitué et que les travaux se

poursuivent pour assurer ce transfert, conformément à un plan et une stratégie intégrés». Le ministre a, d'autre part, insisté sur la nécessité de tenir des réunions périodiques et de mettre en place des canaux de communication directs et réguliers entre les directeurs d'établissements et les directeurs de l'Education, soulignant que le directeur d'établissement «fait partie du dispositif administratif chargé de mettre en œuvre la politique et le programme du secteur». Il a précisé que «le directeur d'établissement est le cœur battant du système éducatif et que toutes les stratégies centrales, telles que la transformation numérique et l'éducation environnementale et sanitaire, sont concrètement mises en œuvre au sein des établissements», ajoutant qu'«un soutien total leur sera apporté et qu'ils seront valorisés conformément aux lois de l'Etat algérien». M. Saâdaoui a affirmé que «l'administration éducative est devenue, aujourd'hui, une fonction de leadership par excellence, qui élabore la vision, construit les équipes, motive les ressources humaines et exploite les moyens disponibles. Son succès dépend de la capacité de ses responsables à instaurer la confian-

ce, renforcer la discipline et l'engagement, et à encourager l'initiative et l'innovation», ajoutant que son ministère œuvre à «la mise en place d'un système d'évaluation et de motivation professionnelle» dans les établissements éducatifs. Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance de mettre en œuvre le programme du président de la République relatif au développement du sport scolaire et à lui accorder une attention particulière, notamment au cycle primaire, le considérant comme un outil stratégique pour protéger les enfants et la société contre les fléaux et les dangers de la drogue et des substances psychotropes. Il a, à cet égard, appelé les directeurs de l'Education et des établissements scolaires à offrir aux élèves des opportunités de pratiquer des activités sportives et de participer aux compétitions et aux manifestations sportives nationales. Il a également évoqué l'augmentation annuelle continue du nombre d'élèves dans les établissements scolaires, précisant que «l'Etat a alloué des budgets supplémentaires importants dans la loi de finances 2026 pour renforcer les capacités des établissements éducatifs et les soutenir».

Quartiers oubliés d'Oran

Entre apparence et réalité

Par Youcef Chaïbi

A chaque visite officielle, les mêmes scènes se répètent: routes nettoyées à la hâte, trottoirs repeints, éclairage réparé. Mais une fois le cortège passé, la réalité reprend ses droits. Dans de nombreuses communes de la wilaya, des quartiers entiers continuent de vivre dans l'abandon, loin des itinéraires soigneusement préparés pour les responsables. Dans la wilaya, le contraste est de plus en plus frappant entre les axes dits «officiels» et les quartiers relégués au second plan. Là où passent les cortèges, tout semble soudain fonctionner: chaussées praticables, espaces verts entretenus, éclairage opérationnel. Une image lisse, presque irréprochable. Mais il suffit de s'en éloigner de quelques rues pour découvrir une tout autre réalité. À Es-Sénia, certains quartiers périphériques souffrent d'un manque flagrant d'entretien. Routes défoncées, trottoirs inexistant, déchets accumulés... les habitants dénoncent une marginalisation qui dure depuis des années. Même constat à Oran Bir El Djir où des cités entières semblent livrées à elles-mêmes, loin des grands boulevards régulièrement entretenus. À Arzew et Béthioua, pourtant des zones stratégiques, la situation n'est guère meilleure dans plusieurs quartiers. Si les abords des sites industriels ou des axes principaux bénéficient d'une attention particulière, les zones résidentielles restent en retrait, comme oubliées des priorités locales. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il s'inscrit dans une logique bien connue des citoyens: celle du

«paraître» au détriment du «vivre». On embellit ce qui se voit, on néglige ce qui est vécu au quotidien. Les opérations de nettoyage et de réhabilitation semblent souvent dictées par les agendas officiels plutôt que par les besoins réels de la population. Plus grave encore, cette gestion à deux vitesses des élus locaux alimente un sentiment d'injustice profond chez les habitants. Pourquoi certains quartiers auraient-ils droit à des conditions de vie décentes uniquement lors du passage d'un responsable? Pourquoi faut-il attendre une visite officielle pour voir apparaître des équipes d'entretien là où, en temps normal, règne l'abandon? Les espaces censés offrir repos et convivialité ne sont pas épargnés. Dans plusieurs cités, des placettes et jardins publics sont transformés en dépotoirs à ciel ouvert, faute de suivi et de maintenance. Bancs cassés, poubelles débordantes, végétation à l'abandon... autant de signes visibles d'une gestion défailante. Autre constat alar-

mant: l'absence de continuité dans les actions entreprises. Une route refaite à la hâte, un trottoir brièvement aménagé, un espace nettoyé pour la circonstance... puis plus rien. Le manque de suivi réduit ces interventions à de simples opérations de façade. Face à cette situation, les citoyens ne demandent pourtant pas l'impossible. Ils réclament simplement une équité dans la prise en charge, une présence régulière des services concernés et surtout une vision durable du développement urbain. Car une wilaya ne se résume pas à ses artères principales, mais à l'ensemble de ses quartiers, sans exception. Tant que la gestion se limitera aux itinéraires officiels, la fracture entre les quartiers ne fera que s'accroître. Une wilaya ne se gouverne pas à coups de visites protocolaires, mais par un travail de fond, constant et équitable. Il est temps de regarder au-delà des façades... et de redonner à chaque quartier la place qu'il mérite.

Revêtement des routes

Plusieurs communes lancent des opérations de bitumage

Conformément aux instructions du wali Ibrahim Ouchane et dans le cadre des opérations d'aménagement, de revêtement des routes et de réhabilitation des quartiers résidentiels et des axes principaux, inscrits au titre du Programme d'Appui au Développement Économique et Social des Communes (ADSEC), la commune d'Oran a lancé plusieurs opérations de bitumage et de mise à niveau des infrastructures routières. Les interventions concernent notamment les travaux d'aménagement sur le 2ème Boulevard Périphérique, la réhabilitation du boulevard Farès El Houari et de la rue Mekki Khalifa et l'aménagement de la route EGTO au niveau du quartier El Menzah (Canastel). Les communes de Bir El Djir, Hassi Bounif et Hassi Ben Okba ont également procédé à des opérations de réhabilitation du réseau routier urbain pour améliorer la fluidité de la circulation. Les travaux ont débuté pour l'aménagement de la route de la Zaouia à Sidi Maarouf.

Ain El Biya, Es-Sénia, Boutlélis et Bir El Djir

Des travaux pour améliorer le cadre urbain



La commune de Ain El Biya a lancé un projet d'aménagement urbain dans le centre-ville. Le pavage de la route principale a également repris après la fin des travaux d'aménagement, qui comprenaient la rénovation des trottoirs et la réparation de plusieurs points de chaussée dégradés. Cette initiative vise à revitaliser le centre-ville et à créer un cadre de vie urbain plus agréable. Des travaux d'aménagement urbain et d'éclairage public ont également débuté dans le village de Chéhairiya. Dans la commune d'Es-Sénia, le pavage de plusieurs rues a commencé et les travaux d'éclairage public ont débuté dans les quartiers d'AADL 2500 et de Hai Baki Boualam. Dans la commune de Boutlélis, les travaux d'un canal de drainage des eaux pluviales ont débuté afin de protéger le village de Cheikh Ben Khélifa des inondations, et des travaux d'amélioration de la voirie ont également commencé dans le quartier de Hachem. Dans la commune de Bir El Djir, les travaux d'aménagement urbain se poursuivent dans le quartier de l'USTO, qui compte 1 500 logements. Ces projets visent à offrir des espaces urbains décentes et confortables, répondant aux aspirations des habitants.

Suite à une publication sur les réseaux sociaux

Les agresseurs d'un jeune à Belgaid neutralisés

Les auteurs d'une scène des plus horribles, publiée sur les réseaux sociaux, ont bien été neutralisés par les hommes de loi relevant de la sûreté de wilaya d'Oran. La semaine dernière en soirée, un jeune a été pris tout seul, par 02 individus, sur un grand boulevard du pôle urbain Belgaid. La victime dont l'âge tourne à environ 30 ans, a été tabassée puis violemment poignardée au ventre à l'aide d'un coutelet dit « Bouchia ». Face à la gravité de la blessure, la victime a été évacuée vers les services des urgences du CHU. Selon des sources du voisinage, la victime est entrée dans un coma. Les mêmes sources rapportent qu'il est un ancien détenu qui a bénéficié d'une grâce. L'arrestation des auteurs a eu lieu suite à des investigations opérées par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran. Pour l'heure rien n'a été déclaré sur l'état de la victime. **A.Kader**

Accident de la route

Un automobiliste décède sur Bd Hamou Mokhtar

Il était environ une heure du matin avant-hier, lorsque le boulevard Hamou Mokhtar a été le théâtre d'un violent accident de la route. Selon une source bien informée, une voiture touristique a percuté violemment un poteau électrique. Compte tenu de la violence de l'accident, un homme d'une cinquantaine d'années est décédé suite à ses graves blessures. La victime était déjà morte au moment de l'arrivée des secouristes de la protection civile. La dépouille a été transportée vers la morgue du CHU d'Oran. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur les circonstances de ce drame, qui vient rallonger la liste des victimes des accidents de la route. **A.Kader**

Saïda

Taux d'avancement de 50% dans la réalisation de 200 logements LPA

Le projet de réalisation de 200 logements de la formule promotionnel aidé (LPA) dans la ville de Saïda a atteint un taux d'avancement d'environ 50 pour cent, ont indiqué, hier, les services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumen Marmouri, a inspecté, dimanche, l'état d'avancement de ce projet, en cours de réalisation au quartier « Salam 2 ». Il a insisté sur la nécessité de renforcer le chantier en main-d'œuvre, tout en respectant les délais contractuels de livraison et les normes de qualité dans l'exécution des travaux. Le wali a souligné que ce projet est directement lié aux préoccupations des citoyens, ce qui impose d'intensifier les efforts, afin de le concrétiser dans les meilleurs délais, en vue de distribuer les logements aux souscripteurs. Les délais de livraison de ce programme, supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sont fixés à 12 mois, sachant que les travaux ont été lancés en août 2025, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la direction du Logement de la wilaya de Saïda enregistre un programme global de logements LPA et socio participatif (LSP) (ancien programme) de 6.715 unités, dont 3.461 déjà réalisées, 1.062 en cours de réalisation, le reste étant en phase de lancement.

Tiaret

70 millions DA consacrés à la maintenance de l'éclairage public et des routes

Une enveloppe financière estimée à 70 millions de dinars a été allouée, récemment, pour la maintenance de l'éclairage public et des routes urbaines dans la ville de Tiaret, a-t-on appris, hier, auprès du chef de daïra, Nouredine Lazreg. Le même responsable a souligné que 50 millions de dinars ont été consacrés à la maintenance de l'éclairage public, contre 20 millions de dinars destinés à la réhabilitation des routes urbaines, qui connaissent une dégradation notable. M. Lazreg a indiqué qu'à partir de l'année en cours, la mission de maintenance de l'éclairage public sera confiée à des entreprises privées dans le cadre de contrats renouvelables d'une durée de cinq ans. Il a souligné que cette mesure est dictée par plusieurs facteurs, notamment le manque d'équipements, l'absence de techniciens spécialisés, ainsi que l'étendue du réseau d'éclairage qui s'étale sur 275 km et comprend plus de 81.000 points lumineux. Par ailleurs, une enveloppe de 20 millions de dinars a été destinée à la réhabilitation des routes endommagées, soit à la suite de travaux de creusement liés à la réalisation de projets de développement, soit en raison des précipitations enregistrées dans la région, au cours des dernières semaines. La réalisation de ces travaux a été confiée à la direction des Travaux publics, selon la même source.

Nâama

Achèvement d'un projet de reboisement forestier dans la zone de «Tanout»

La Conservation des forêts de la wilaya de Naâma a finalisé un projet de reboisement forestier sur 20 hectares dans la zone de "Tanout", commune d'Asla, incluant un système d'irrigation goutte-à-goutte, a indiqué jeudi cet organisme. Le chantier, qui a été inspecté mercredi par le wali de Naâma, Lounes Bouzegza, s'inscrit dans la troisième phase du programme de relance du Barrage Vert. Le projet comprend également la réalisation d'un forage fonctionnant avec l'énergie solaire pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable du cheptel, selon le conservateur des forêts, Hitach Rachid. Un chemin de terre de 15 km reliant "Tanout" au village de Belgard a été ouvert, et 18 unités de production d'électricité solaire ont été distribuées aux éleveurs de la collectivité locale. Ces initiatives visent à améliorer les conditions de vie des habitants, soutenir le développement local et préserver le patrimoine animal. La valorisation de la zone permettra de créer au moins 30 emplois temporaires lors de la première phase, tout en fournissant à moyen terme des ressources fourragères grâce à la plantation d'atriplex (G'taf) et d'autres arbustes à haut rendement. La Conservation des forêts a également précisé que plusieurs autres projets sont en cours dans le cadre du programme de réhabilitation du Barrage Vert dans la daïra d'Asla, notamment : l'installation de brise-vents sur 15 km, la plantation de 25 hectares d'arbres fruitiers, ainsi que la réalisation et l'équipement de deux forages pastoraux dans les zones de "Brissat" et "Nif Echebka".

Sidi Bel Abbès

L'éveil d'un nouveau pôle de souveraineté industrielle

Par Nouar Mohamed

Dans le sillage des réformes structurelles visant à diversifier l'économie nationale, la wilaya de Sidi Bel Abbès s'affirme désormais comme un laboratoire de la résilience industrielle. Loin des simples effets d'annonce, les autorités locales déploient une stratégie multidimensionnelle de réhabilitation et de modernisation de leur tissu productif. L'enjeu dépasse la seule remise aux normes techniques : il s'agit de forger un écosystème attractif, capable de transformer le potentiel géographique de la région en un levier de croissance durable. Au cœur de cette dynamique, la zone industrielle de Ras El Ma incarne l'ambition de désenclavement et de spécialisation territoriale. Ce périmètre stratégique de 100 hectares, subdivisé en 42 lots, bénéficie d'un investissement initial d'un milliard de dinars. Si les infrastructures de base (eau potable, assainissement, sécurité incendie) sont d'ores et déjà opérationnelles, l'effort se cristallise aujourd'hui sur la complétude des réseaux énergétiques. La mobilisation de 274,8 mil-

lions de dinars pour l'électrification et le raccordement au gaz souligne une volonté de lever les verrous logistiques qui entravaient jusqu'ici l'élan des investisseurs. L'approche se veut visionnaire au-delà de la réhabilitation des voiries, le projet d'un forage autonome et la construction d'un poste transformateur relié à la wilaya déléguée d'El Aricha un chantier colossal de 2,176 milliards de dinars, témoignent d'une volonté de garantir une sécurité énergétique et hydrique, conditions sine qua non de la stabilité industrielle. L'action publique ne se limite pas à la création d'espaces nouveaux. Elle s'attelle avec une rigueur similaire à la régénération de son héritage industriel. L'ancienne zone industrielle de Sidi Bel Abbès, bastion historique créé en 1976 s'étendant sur plus de 434 hectares, s'apprête à connaître une mue profonde. Longtemps restée en marge des grands cycles de modernisation, cette zone bénéficiera d'une enveloppe de 100 milliards de centimes inscrite au budget 2027. Ce projet de remise à niveau est emblématique d'une doctrine économique qui refuse l'obsolescence et privilégie l'optimisation du foncier existant. En pa-

rallèle, l'achèvement fin 2024 de l'extension de cette zone (54 hectares pour 1,5 milliard de dinars) confirme la transition vers un modèle de gestion intégrée. L'année 2025 marque un tournant avec l'intégration de la zone d'activités de Telagh dans ce vaste programme de réhabilitation, pour un montant de 350 millions de dinars. Cette mise en cohérence du territoire vise un objectif clair : la réception des travaux de Ras El Ma dès le dernier trimestre de l'année en cours. A cet effet, la réhabilitation n'est pas une fin en soi, mais un catalyseur. Elle doit offrir aux capitaux nationaux et étrangers un environnement où la bureaucratie s'efface devant l'efficacité infrastructurelle. En densifiant son offre foncière et en modernisant ses équipements, Sidi Bel Abbès ne se contente pas de rénover des voiries ou de poser des canalisations. Elle construit une proposition de valeur. À terme, cette métamorphose devrait induire une accélération de la création d'emplois et une consolidation de la chaîne de valeur locale, positionnant la wilaya comme un maillon incontournable de la souveraineté économique du pays.

Dédié aux priorités énergétiques et budgétaires

Le wali de Relizane préside un Conseil exécutif

Par N. Ouadah

Le wali de la wilaya, Kamel Berkane, a présidé, lundi matin, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Abdelkader Baghdadi, ainsi que du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïras, des membres de l'exécutif et des présidents des Assemblées populaires communales. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques liés au développement local et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Les travaux ont débuté par une minute de silence et la récitation de la Fatiha à la mémoire de l'ancien Président de la République, Liamine Zéroual, dans une atmosphère empreinte de recueille-



ment et de respect. Parmi les points prioritaires inscrits à l'ordre du jour, la situation du secteur de l'énergie et des mines a fait l'objet d'une présentation détaillée par le directeur du secteur, en coordination avec les responsables des entreprises Sonelgaz, Naftal et Sonatrach. Les échanges ont porté sur la gestion des infrastructures liées à l'électricité, au gaz et aux produits énergétiques à travers les différentes communes de la wilaya, tout en mettant en avant les efforts consentis pour garantir la continuité de l'approvisionnement et améliorer la qualité du service public. La réunion a également permis de faire le point sur l'état d'avancement des projets de raccordement à l'électricité et au gaz, ainsi que sur les opérations de maintenance des réseaux et équipements. Les intervenants ont insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de prendre en charge les insuffisances relevées sur le terrain, notamment les cas de raccordement en suspens liés au passage des lignes électriques à proximité des habita-

tions. Par ailleurs, la situation de la consommation des crédits alloués aux différents programmes de développement a été examinée. Le directeur de l'administration locale a présenté un bilan relatif aux programmes ADSEC et CSGCL, ainsi que les mesures engagées pour le lancement du programme 2026. De son côté, le directeur de la programmation et du suivi budgétaire a abordé l'état des projets inscrits dans le cadre des programmes sectoriels centralisés et déconcentrés (PEC-LOLF), ainsi que les préparatifs liés au lancement des programmes PSD et PSC pour l'année en cours. En conclusion, le wali a donné des instructions fermes visant à accélérer la cadence de réalisation des projets, à améliorer le taux de consommation des crédits alloués et à assurer une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, notamment en matière d'approvisionnement énergétique et de qualité des services publics, en adéquation avec les exigences du développement local.

Khenchela

Plus de 04 milliards DA pour le développement de la wilaya

Une enveloppe financière de l'ordre de 4,2 milliards de DA a été mobilisée au titre de l'année 2026 pour soutenir le développement à travers les communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi auprès du wali. Ce montant, destiné à la réalisation de 222 opérations de développement, a été alloué dans le cadre des programmes de développement social et économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a précisé le wali, Salim Harizi, lors de l'ouverture des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2026. Ces opérations se répartissent, selon le même responsable, entre le secteur de l'hydraulique avec 110 opérations pour un montant dépassant 1,2 milliard de DA, et les travaux publics avec 40 opérations dotées de 853 millions de DA. Par ailleurs, une somme de 902 millions de DA a été consacrée au financement de 44 opérations liées à l'amélioration urbaine, tandis



que le secteur de l'énergie a bénéficié de 16 opérations pour un montant de 23 millions de DA, le reste de l'enveloppe étant réparti sur plusieurs autres secteurs de développement. Le wali a précisé que les procédures administratives et juridiques sont en cours de finalisation en prévision du lancement de la réalisation de ces projets, qui visent à

améliorer les conditions de vie de la population. Par ailleurs, 133 opérations inscrites au titre du programme de l'année 2025 ont été clôturées dans la wilaya de Khenchela, dans le cadre de l'assainissement du portefeuille des investissements publics, ce qui a contribué à la consommation de plus de 15 milliards de dinars.

Tizi-Ouzou

Commémoration du 69e anniversaire du martyr de Ali Mellah

Une cérémonie de recueillement a été organisée mardi par les autorités locales devant la statue érigée à l'effigie du martyr de la glorieuse Guerre de libération nationale, Ali Mellah, dit "Si Cherif", dans son village natal, M'kira, (Tizi-Ouzou), à l'occasion du 69e anniversaire de son martyre. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire, de citoyens du village et de membres de la famille du chahid. "Cette commémoration est l'occasion de rappeler l'Histoire d'hommes et de femmes, à l'exemple d'Ali Mellah, qui avaient semé le patriotisme au sein du peuple algérien et donné leur vie pour que vive l'Algérie, libre et indépendante", a indiqué, dans une déclaration à la presse, le directeur local des moudjahidine, Fatah Hemouche. Il a relevé que le chahid Ali Mellah a été celui qui a organisé le front

Sud au niveau de la wilaya lors de la Guerre de libération nationale pour porter des coups de toutes parts aux forces armées françaises. M. Hemouche a ajouté que le parcours révolutionnaire de ce chahid natif de M'kira et tombé au champ d'honneur dans la wilaya 6 historique, "incarne l'esprit même de l'unité nationale". Selon des moudjahidine et des documents d'histoire, Ali Mellah est né le 14 février 1924 à M'kira. Il adhère en 1945 au Parti du peuple algérien (PPA) qui l'a nommé, une année après, chef de secteur dans sa région. En 1947, il était membre de l'Organisation spéciale (OS) et ses activités pour la libération du pays lui ont coûté d'être recherché par l'armée française et de fuir sa région. Entre 1951 et 1952, il fut désigné à la tête du mouvement des Ouadhias et devint successivement, responsable des daïras de Tizirt et d'Azazga. En 1953, il s'est occupé de fournir des armes aux mili-

tants pour préparer le déclenchement de la Révolution. La veille du premier novembre 54, Ali Mellah était à Azazga pour participer au déclenchement de la Révolution. Durant la Guerre de libération nationale, il occupa plusieurs postes de responsabilité et s'est distingué par plusieurs faits d'armes. En juin 1956, il quitta sa région à la tête d'un groupe de 200 moudjahidine pour participer aux préparatifs du congrès de la Soummam du 20 août 1956. Cependant, il n'a pas pu y assister suite à une urgence survenue dans sa région. C'est durant ce Congrès que le sud du pays fut promu en wilaya 6 historique et placée sous le commandement de Ali Mellah qui fût nommé colonel de l'Armée de libération nationale (ALN) et membre du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA). Tombé en martyr le 31 mars 1957, Ali Mellah fut ré-inhumé en 1985 au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger). Une statue a été érigée à son effigie dans la commune de M'Kira en septembre 2021.

Daïra d'Aïn Hssainia (Guelma)

450 millions DA pour le développement de 4 communes

Une enveloppe financière globale de l'ordre de 450 millions de DA a été mobilisée au profit de quatre (4) communes relevant de la daïra d'Aïn Hssainia dans la wilaya de Guelma, pour la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris mardi auprès des services de cette daïra. Cette enveloppe financière est destinée à la réalisation de 38 opérations de développement liées à l'amélioration du cadre de vie des habitants des communes de Houari Boumediene, de Medjez Amar, de Seloua Announa, et de Ras El Agba, a précisé la cellule de communication de cette daïra. Ce financement se répartit en 250 millions de DA destinés à la concrétisation de 22 opérations inscrites au titre du programme de soutien au développement social et économique des communes, et 200 millions de DA supplémentaires au titre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) pour l'exercice 2026, destinés à la réalisation de 16 opérations de développement dans les communes concernées, a-t-on indiqué. Selon la même source, le lancement officiel de l'ensemble des projets relevant de ces deux programmes a été confirmé lors de la récente réunion de la commission technique de la daïra, tenue en présence des présidents des Assemblées populaires communales (P/APC), des secrétaires généraux ainsi que des responsables des services techniques des collectivités locales concernées.

Guelma

Vaste programme de sensibilisation sanitaire

Les activités de la Semaine nationale de la prévention sanitaire à Guelma ont été lancées, dimanche dernier, avec un programme de sensibilisation autour de 11 axes liés à la santé publique. Ce programme, qui s'étalera jusqu'au 4 avril prochain, concernera les unités de santé et les établissements hospitaliers de sorte à toucher le plus grand nombre de citoyens et les sensibiliser aux mesures de prévention des maladies et risques pour leur santé, a-t-on indiqué en marge du lancement de la manifestation à la polyclinique Saïd Bejaoui du chef-lieu de wilaya. Dans son intervention à l'occasion, le directeur de l'établissement public de santé de proximité de Guelmaa indiqué que les axes de la Semaine de la prévention sont l'alimentation saine, l'activité physique, la prévention de l'obésité, la lutte contre d'addiction, la vaccination, le dépistage précoce des maladies, le suivi de la grossesse, l'usage rationnel des médicaments, la prévention des accidents domestiques ainsi que de la circulation. La première journée de la manifestation a connu une présence notable des citoyens, surtout avec la participation de plusieurs structures sanitaires dont l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfants «Chahid Maâlam Mohamed» de Guelma, la délégation de sécurité routière, des directions exécutives et les corps de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales et de la Protection civile.

El-Meniaa

Les parcs communaux dotés de matériel neuf pour la gestion des déchets

Les parcs communaux d'El-Meniaa ont été dotés de nouveaux équipements, dans le cadre d'un plan global de la wilaya visant à améliorer la gestion des déchets, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération concerne trois camions à benne tasseuse pour la collecte des déchets, à raison d'un véhicule par commune (El-Meniaa, Hassi-Lefhal et Hassi El-Gara), ainsi que d'un tracteur avec remorque pour le renforcement du centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi El-Gara pour y faciliter le transport et l'organisation des déchets entre les différents sites de traitement, a-t-on précisé. Cette opération entre dans le cadre d'un plan global arrêté par la direction de l'Environnement de la wilaya en vue d'améliorer la gestion des déchets par le renforcement des moyens des communes en équipements modernes de collecte, dans un objectif de préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a ajouté la source.

Nouvelle ville de Sidi Abdellah

Lancement d'une ligne reliant le site Othmane-Belouizdad à la gare ferroviaire

L'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle ligne reliant le site 05 Othmane-Belouizdad à la gare ferroviaire de Sidi Abdellah (Université), à Alger, à partir de mercredi, et ce dans le cadre de l'amélioration des services de transport public et de la facilitation des déplacements des citoyens. Cette mesure intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à renforcer la qualité du service, notamment dans les pôles urbains à forte densité démographique, précise la même source. La nouvelle ligne, numérotée 750, desservira, à l'aller, les stations suivantes: site 05 Othmane-Belouizdad, site 04, cité des 5000 logements, et la nouvelle ville de Sidi Abdellah, jusqu'à la gare ferroviaire de Sidi Abdellah (Université). Au retour, elle empruntera les mêmes stations en sens inverse. Selon le programme établi, le premier départ du site 05 Othmane-Belouizdad vers la gare est prévu à 06h10, tandis que le dernier départ depuis la gare ferroviaire de Sidi Abdellah (Université) vers le même site est fixé à 19h20. Le programme des dessertes en soirée sera établi en coordination avec les horaires des trains, avec possibilité d'ajustement afin d'assurer une meilleure synchronisation entre les deux modes de transport (bus et train).

Obstruction d'un réseau d'assainissement à la cité Bensouna Le quotidien des habitants se transforme en véritable calvaire

Les quartiers de la ville de Chlef, notamment Bensouna, connu localement sous l'appellation «La Cité», font face à une situation environnementale préoccupante suite à l'obstruction d'une conduite d'assainissement située au cœur d'un ensemble d'immeubles densément peuplés, à proximité immédiate d'un espace quotidiennement utilisé comme aire de jeux pour enfants. Ce dysfonctionnement, qui perdure depuis un certain temps sans intervention efficace, a provoqué le débordement des eaux usées hors de la canalisation, engendrant la propagation d'odeurs nauséabondes ainsi qu'une prolifération notable d'insectes, dans un contexte jugé préoccupant pour la santé publique et fortement décrié par les riverains. Selon des témoignages concordants recueillis auprès des habitants, les eaux polluées envahissent désormais certaines parties des espaces communs entre les immeubles, rendant les déplacements quotidiens particulièrement difficiles, voire dangereux, notamment pour les personnes âgées et les enfants. Des parents d'élèves expriment également leur vive inquiétude quant à la transformation de l'aire de jeux en véritable foyer de contamination, en l'absence des conditions minimales d'hygiène et de sécurité. Les habitants soulignent par ailleurs que les odeurs émanant de la canalisation obstruée sont devenues insupportables, surtout en période de fortes chaleurs, où leur intensité s'accroît et pénètre à l'intérieur des habitations, contraignant de nombreuses familles à maintenir les fenêtres fermées en permanence. Dans le même sillage, plusieurs citoyens signalent une présence accrue d'insectes, notamment les mouches et les moustiques, devenue quasi quotidienne, augmentant ainsi les risques de transmission de maladies, et suscitant une inquiétude grandissante, en particulier au sein des familles avec de jeunes enfants ou des personnes souffrant de pathologies chroniques. Malgré les signalements adressés aux services concernés, en tête desquels figure l'Office d'assainissement, les habitants déplorent l'absence d'une prise en charge rapide et efficace à même de résoudre durablement ce problème, ce qui a accentué le mécontentement général au sein du quartier. Face à cette situation, les riverains de Ben Souna appellent les autorités locales à intervenir en urgence, non seulement pour remédier à cette obstruction, mais également pour mettre en place un programme préventif d'entretien du réseau d'assainissement, afin d'éviter la récurrence de telles crises qui impactent directement la qualité de vie des citoyens. Dans l'attente d'une réaction des instances compétentes, les habitants espèrent une prise en charge diligente, susceptible de rétablir des conditions de vie décentes et de mettre un terme à une souffrance quotidienne qui ne cesse de s'aggraver.

Institutions et société civile

Vaste campagne de nettoyage reflétant l'esprit de solidarité

Dans le cadre de l'application des instructions du wali de la wilaya de Chlef visant à améliorer le cadre de vie et à préserver la santé publique, plusieurs quartiers et sites relevant de la commune de Chlef ont été concernés, ce matin, par une vaste campagne de nettoyage, avec la participation active de différentes institutions et organismes, aux côtés des associations de la société civile. Cette initiative environnementale a démarré à partir de plusieurs points, notamment au niveau du quartier Chourfa, où l'association «Equipe de la famille» s'est illustrée en contribuant aux opérations de nettoyage aux côtés de bénévoles et de citoyens, dans une image reflétant une prise de conscience croissante quant à l'importance de la préservation de la propreté de l'environnement. Le Croissant-Rouge algérien bureau de Chlef a également marqué une présence remarquable à travers son en-

gagement effectif dans cette campagne, aux côtés des différents acteurs locaux. La campagne a également touché le quartier Chraïet, où les équipes de l'Office national de l'assainissement, via le centre de Chlef, sont intervenues en coordination avec les autorités locales, dans le cadre de l'élimination des points noirs et de l'enlèvement des déchets, dans une démarche visant à renforcer la prévention sanitaire et à ancrer la culture du travail collectif.

Par ailleurs, les opérations de nettoyage se sont poursuivies à travers plusieurs autres axes, notamment au quartier Ennacer (Radar M1), avec la participation des travailleurs de l'entreprise de remblai technique, ainsi que les interventions de la Direction des travaux publics, qui ont concerné l'entrée est de la wilaya au niveau de la route nationale n°4, à proximité du marché de gros, en plus du quartier Hamadia. De son côté, l'entreprise

Titache a contribué activement à plusieurs points, notamment sur l'axe reliant le douar Hassania à l'hôpital des Frères, ainsi qu'au niveau des abords de l'hôpital Chourfa, du giratoire Tiouta au giratoire Hassania, dans le cadre du renforcement des efforts conjoints pour la réussite de cette initiative.

Cette campagne, qui a connu une coordination rigoureuse entre les différents intervenants, reflète l'esprit de responsabilité collective et de solidarité sociale, où les efforts des institutions publiques, des associations et des citoyens se sont conjugués pour garantir un environnement propre et sain. Dans ce contexte, les participants ont salué cette initiative, soulignant la nécessité de pérenniser ce type d'actions et de promouvoir la culture du volontariat, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers et à la préservation de l'esthétique de la ville.

Pour renforcer la transformation numérique et le développement local

Réunion sur l'avancement du projet de Référentiel National de l'Adressage

Dans le cadre de la transformation numérique de la gestion urbaine et de la promotion d'un développement local durable, la wilaya de Chlef a organisé une réunion élargie au siège de la wilaya pour faire le point sur l'avancement du projet de Référentiel National de l'Adressage dans les communes de la wilaya, et ce jusqu'au premier trimestre de l'année en cours.

La réunion a été présidée par le Wali de la wilaya, en présence du Secrétaire général de la wilaya, ainsi que des chefs de daïras, des présidents des conseils populaires communaux et des représentants des cellules du projet au niveau des communes. Les discussions ont porté sur les étapes de mise en œuvre du projet d'adressage, les défis sur le terrain et les moyens d'accélérer l'exécution selon les standards définis. Le projet

d'adressage vise à faciliter la localisation géographique des personnes et des biens en adoptant un système unifié et précis pour la dénomination des rues et quartiers ainsi que la numérotation des entrées de bâtiments. Ces données sont intégrées dans une plateforme numérique géospatiale, permettant aux autorités locales et aux services publics de suivre les informations de manière précise et rapide.

Ce projet constitue un outil stratégique pour soutenir le développement local, grâce à la modernisation de la gestion administrative et à l'amélioration des services publics liés à la sécurité, aux interventions d'urgence, au courrier et au transport, tout en renforçant les capacités numériques des institutions publiques et en intégrant les nouvelles extensions urbaines. Le système d'adressage contribue éga-

lement à renforcer l'efficacité des services d'urgence, en permettant aux équipes de sécurité et de secours d'accéder plus rapidement aux sites ciblés, et facilite la planification urbaine ainsi que le suivi des projets de développement au niveau des communes. La réunion a souligné la nécessité de coordonner les efforts entre les différents services et daïras afin de garantir l'achèvement du projet dans les délais impartis, en insistant sur la précision des informations et leur mise à jour continue pour accompagner l'évolution urbaine de la wilaya. Le projet de Référentiel National de l'Adressage constitue ainsi une étape essentielle pour intégrer la numérisation dans l'administration locale, améliorer la qualité de vie des citoyens, faciliter l'accès aux services et renforcer la transparence et l'efficacité du travail communal.

Durant les vacances de printemps

Vaste opération sécuritaire conjointe

Dans le cadre du renforcement de la coordination sécuritaire entre les différents corps constitués, les services de la sûreté de wilaya de Chlef, en collaboration avec les unités de la Gendarmerie nationale, ont mené de vastes opérations de terrain à travers plusieurs daïras et localités, notamment Abou El Hassan, Oued El Fodda, Beni Rached, Taougrit et Ténès. Cette action s'inscrit dans le dispositif sécuritaire spécial mis en place à l'occasion des vacances de printemps, visant à intensifier la présence sur le terrain, lutter contre toutes les formes de criminalité et renforcer le sentiment de sécurité parmi les citoyens. Les interventions ont ciblé plusieurs points sensibles et zones considérées comme «noires», à travers des opérations de contrôle fixes et mobiles, des patrouilles renforcées dans les quartiers,

les axes routiers, ainsi que les espaces publics et lieux de détente. Parallèlement, des sorties de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisées, notamment dans la région de Taougrit, afin de promouvoir une conduite responsable et prévenir les accidents de la circulation. Selon les services concernés, cette opération conjointe a permis : le contrôle d'un nombre important de personnes et de véhicules, l'établissement de plusieurs contraventions liées aux infractions routières, l'interpellation de personnes recherchées et de suspects, ainsi que la saisie d'une quantité de substances prohibées. Les autorités sécuritaires ont souligné que ces actions s'inscrivent dans une démarche continue visant à assurer la protection des citoyens et de leurs biens, tout en consolidant la présence sécuritaire sur l'ensemble du territoire de la wilaya.





Après un valeureux match nul face à l'Uruguay
Mondial 2026 : Les Verts sont (presque) prêts

Par Rachid B.

Même s'ils ont par moments manqué d'ambition offensive, les Verts ont réussi l'exigeant test grandeur nature passé face aux doubles champions du monde uruguayens, laissant entrevoir une progression certaine depuis la CAN, ce qui rassure à deux mois et demi de la Coupe du monde 2026. Ce qu'on a vu de la sélection nationale, avant-hier soir à l'Allianz Stadium de Turin, quatre jours après la balade de santé face au Guatemala, souffle en effet un vent d'optimisme en ce printemps porteur d'espoirs en vue d'un été prometteur. Un avis que partage sans sourciller le sélection-

neur national, comme il l'a clairement indiqué à l'issue de cette parité vierge obtenue face à l'une des meilleures formations d'Amérique du Sud. "Aujourd'hui, nous avons vu un très bon match. Pour une rencontre amicale, c'était un match de très haut niveau, sur les plans physique et tactique. Je veux féliciter mon équipe, mais aussi l'Uruguay, qui a permis d'atteindre ce niveau. C'est clair que nous voulons toujours faire mieux et plus. La première mi-temps était très bonne, avec beaucoup de mouvements dans la phase offensive. Il aurait peut-être fallu conclure plus rapidement certaines actions, mais je suis aussi satisfait de la prestation défensive. Quand on joue contre

une équipe comme l'Uruguay, il faut absolument être prêt dans la phase préventive, même lorsque l'on a le ballon. Pendant 90 minutes, nous avons bien réussi à faire ce travail. Il aurait pu y avoir un but d'un côté comme de l'autre, mais le match nul reflète assez bien ce que l'on a vu sur la pelouse" affirmait ainsi Vladimir Petkovic. Et de renchérir: "En première mi-temps comme en seconde, l'équipe m'a donné satisfaction. J'ai essayé de changer certaines choses et je voulais surtout donner des minutes de jeu à d'autres joueurs. J'avais encore envie de faire entrer deux joueurs supplémentaires, mais je n'ai finalement pas pu le faire. Malgré tout, je suis très satisfait du fait que beaucoup de joueurs ont eu du temps". Conscient du chemin parcouru depuis sa prise de fonction, le coach des Verts ne compte, toutefois, pas brûler les étapes et maintient sa ligne directrice. "Je pense que nous sommes déjà sortis de la transition. Nous avons désormais une réalité. Pas à pas, nous avons toujours démontré la conviction qui existe à l'intérieur de cette équipe. Il faut savoir bien gérer les situations, mais ce qui est essentiel, c'est de montrer à chaque fois que nous voulons gagner les matchs que nous jouons" soulignera-t-il.

Coupe du monde 2026 de gymnastique (étape du Caire) Kaylia Nemour en tête d'affiche de la participation algérienne

La sélection algérienne de gymnastique artistique prendra part à l'étape du Caire de la Coupe du monde, prévue du 3 au 6 avril dans la capitale égyptienne Le Caire, avec la participation de trois gymnastes, dont la championne olympique Kaylia Nemour, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline. La délégation nationale sera conduite par Nemour, médaillée d'or olympique et mondiale, aux côtés de ses compatriotes Seham Hamidi et Luna Hamames, dans une compétition qui s'annonce relevée et riche en enjeux. Cette étape du circuit mondial constitue un rendez-vous important pour les gymnastes algériennes, puisqu'elle représente la dernière sortie internationale avant les Championnats d'Afrique, prévus à partir du 21 avril prochain au Cameroun. Au Caire, Nemour sera particulièrement attendue, notamment pour une confrontation de haut niveau face à la gymnaste chinoise Qiu Qiyan. Il s'agira de leur première opposition directe depuis la finale des Jeux olympiques de Paris 2024, où l'Algérienne s'était illustrée sur les barres asymétriques. La championne algérienne aborde ce rendez-vous en pleine confiance, après ses performances

remarquées lors des précédentes étapes de la Coupe du monde 2026. Elle s'était notamment distinguée à Bakou en remportant la médaille d'or aux barres asymétriques avec un total de 15.233 points, avant d'ajouter une médaille d'argent à la poutre. Elle avait également décroché l'argent à la poutre lors de l'étape inaugurale à Cottbus (Allemagne). De son côté, Luna Hamames poursuit son apprentissage au plus haut niveau international, avec pour objectif de gagner en expérience et de confirmer les progrès de la gymnastique algérienne sur la scène mondiale. Pour rappel, cette étape du Caire s'inscrit dans la continuité du circuit de la Coupe du monde 2026, dont le calendrier a été récemment réaménagé par la Fédération internationale de gymnastique, suite à l'annulation de la manche de Doha. Dans ce contexte exceptionnel, seuls les trois meilleurs résultats de chaque gymnaste seront retenus pour le classement final par appareil. La participation algérienne au Caire intervient ainsi dans un moment clé de la saison, avec l'ambition de confirmer la dynamique positive du groupe et d'aborder dans les meilleures conditions les échéances continentales à venir.

Championnat d'Algérie d'haltérophilie Domination du MCA et du CSA «Tomoh Wahrane»

Les haltérophiles féminines du MC Alger (seniors) et celles du CSA "Tomoh Wahrane" (catégories cadettes et juniors) ont brillé au championnat d'Algérie d'haltérophilie, qui se déroule au Centre régional de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive de Chlef. Chez les seniors dames, le MC Alger a remporté cinq titres sur les huit mis en jeu lors de cette compétition. Dans les catégories cadettes et juniors filles, les athlètes du CSA "Tomoh Wahrane" ont également brillé en s'adjugeant la première place au classement général avec un total de six médailles d'or, six d'argent et une de bronze. Les journées de lundi et mardi sont consacrées aux compétitions des cadets garçons, suivies mercredi par celles des juniors garçons, tandis que les épreuves des seniors messieurs auront lieu jeudi et vendredi. Selon le directeur technique national, Mohamed Bouabache, ce rendez-vous sportif constitue un test d'évaluation pour les athlètes de l'équipe nationale, en vue des prochaines échéances, notamment le Championnat d'Afrique et le Championnat arabe que l'Algérie accueillera du 5 au 13 octobre prochain. Cette compétition nationale d'haltérophilie, qui se poursuivra jusqu'à vendredi, regroupe 278 athlètes, dont 107 filles, répartis en catégories cadets, juniors et seniors (filles et garçons), représentant 28 clubs issus de 11 wilayas du pays.

Jeux Méditerranéen Tarente 2026 Le COA en phase finale de préparation

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a intensifié ses préparatifs en vue des Jeux méditerranéens de 2026, prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre, à travers sa participation à la réunion des chefs de mission, a indiqué l'instance dans un communiqué. Dans ce cadre, le COA a dépêché, Zoubida Bouyacoub, pour le représenter à cette rencontre, qui s'est tenue les 28 et 29 mars en Italie. Organisée conjointement par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) et le Comité d'organisation de l'événement, cette réunion a regroupé 26 chefs de mission représentant autant de Comités olympiques nationaux issus des deux rives de la Méditerranée. Elle vise à apporter les derniers ajustements organisationnels avant le lancement officiel de cette manifestation sportive régionale majeure. En marge des travaux, Bouyacoub a effectué des visites de terrain, notamment au niveau des sites de compétition ainsi qu'au village des athlètes, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des infrastructures. Concernant l'hébergement, les organisateurs de Jeux méditerranéens de 2026 proposeront une formule inédite : les délégations seront logées à bord de deux navires de croisière de grande capacité, amarrés à la base navale de Tarente.

MC Alger Huit matches de suspension pour Ayoub Abdellaoui, dont deux avec sursis

Le défenseur central du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, a écopé de huit matches de suspension dont deux avec sursis, pour "comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et injures", a annoncé la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Le défenseur central du MC Alger a également écopé d'une amende ferme de 100.000 DA, prenant effet à compter de la date de notification de la décision de la commission de discipline. Cette décision fait suite à une expulsion pour bagarre à la fin du match opposant le MC Alger au CR Belouizdad (1-0), dans le cadre de la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, suivie de "comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et injures", souligne la même source. La commission de discipline a établi que "le joueur est en état de première récidive, après avoir été prouvé qu'il a déjà fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour insultes et injures avec propos blessants portant atteinte à la dignité et à l'honneur, conformément à l'article 74/2 du code disciplinaire". De son côté, le milieu de terrain du CR Belouizdad, Boukerchaoui Bilal, a écopé d'une sanction de trois matches fermes, assortie d'une amende ferme de 50.000 DA, "pour bagarre à la fin du match, suivie de comportements inappropriés". L'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Hadj Adlène, a écopé d'une suspension d'un mois ferme, assortie d'une amende de 100.000, suite à son expulsion à la fin du match face à la JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, "pour avoir proféré des propos blessants portant atteinte à la dignité et à l'honneur".

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

مكتب الأستاذة / بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمار75A ، مستغاثم الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ
بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري بتاريخ 2024/11/07 ففهرس رقم 2024/06276 المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/07/09 تحت رقم 2025/1110 ، بناءا على الحكم المصحح الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري بتاريخ 2024/12/19 ففهرس رقم 24/07662، تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/04/14 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في مسكن فردي كان يحي حسلة الحوسين شارع بن حدو جد رقم 27 ببلدية مستغاثم يتكون من طابق أرضي يحتوي على أربع (04) غرف ، صالة ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، قبو ، مكتب ، ساحة و طابق أول يحتوي على ثمان (08) غرف ، مطبخ ، صالة ، حمامين (02) ، مرحاض ، ورشة ، سطح و اللك مشيد على مساحة قدرها 709م² قسم 87 مجموعة ملكية 186. مشتملات العقار: المسكن الفردي يتكون حاليا من طابق أرضي وطابق أول ، الطابق الأرضي يحتوي على 04 غرف ، صالة ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، قبو (مراب) به مكتب وساحة الطابق الثاني يحتوي على 08 غرف ، مطبخ ، صالة ، حمامين ، مرحاض ، ورشة و سطح ، الكل مشيد على قطعة أرض ذات المساحة المقدرة ب 709,00م²، وهو محدد من كل جهة كما يلي : من جهة أولى بشارع بن حدو جد ، من جهة بارض عارية ، من جهة ثالثة بمر بدرج ، من جهة رابعة بناية ، (حسب تقرير الخيرة) ، السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (25.000.000,00 دج) واحد وتسعون مليون وثمانية عشر ألف و خمسمائة و عشرون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
02.04.2026

مكتب الأستاذة / بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمار75A ، مستغاثم الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.أ
بناءا على أمر رخصة بالتصرف في أموال قاصر المؤرخ في 2025/02/16 رقم الترتيب 25/100 ففهرس رقم 25/100 الخاص بملف السيدة : داني مختارية المتصرفة في حق قاصر : محسن أكرم ، محسن مارية أنفال ، محسن سرين ملاك. وبناءا على أمر رخصة بالتصرف في أموال قاصر المؤرخ في 2025/03/19 رقم 25/160 ففهرس رقم 25/160 الخاص بملف السيدة : بوسماط خيرة المتصرفة في حق قاصر : محسن اسلام. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/04/14 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: حقوق عقارية شائعة قدرها (حصص) 192/26 نسبة القاصر محسن أكرم، حصص 192/26 نسبة القاصر محسن اسلام حصص 192/13 نسبة القاصر محسن ماري أنفال و حصص 192/13 نسبة القاصر محسن سرين ملاك أي بمجموع 192/78 من العقار المتمثل في قطعة أرض مشيد عليها بناية في طور الاتجاز كاتنة ببلدية مستغاثم حي مجاهري ، تحمل العلامة S3 من مخطط التجزئة ، تقدر مساحتها ب 266 م² تحمل العلامة S3 مجموعة ملكية رقم 121 قسم 128. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 10.156.249,98 دج مليون ومائة و ستة وخمسون ألف و مائتين و تسعة و أربعون دينار وثمانية و تسعون سنتيم من المبلغ الاجمالي المقدر ب 25.000.000,00 دج خمسة وعشرون مليون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
02.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 02-11-2015 ففهرس رقم 2836 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي مجامعية رياض المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 27-11-2025 تحت رقم 2381 وبالنسبة للحكم بالحجر على المرجع ضده علو بلال المولود بتاريخ 28-06-2006 ببلدية مستغاثم لأبيه احمد و امه غزالي ملكية حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم العقد 3336 مع تعيين المرجعة غزالي ملكية والدته مقدما عليه للقيام برعايته وتسبير شؤونه الإدارية والمالية، وعلى الأخيرة نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية وطنية. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجعة المصاريف القضائية للدعوى الحالية والدعوى الأصلية 900 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط
02.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ زمرى محمد نسيم
المحضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر طبقا للأحكام 412/04 من ق.إ.م.أ
يطلب من السيد: لولاسي صورية، العنوان: الو رقم 11 البركي وهران. ضد السيد: لولاسي رشيدة، العنوان الو رقم 11 البركي وهران. وبناءا على الحكم الصادر عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الأسرة بتاريخ 08/12/2025 تحت رقم الفهرس 2025/06771 ورقم الجدول 2025/04198. بناءا على الإجراءات المتضمنة تبليغ محضر تبليغ حكم حضوري المحرر من طرفا بتاريخ 16/02/2026. بناءا على محضر تبليغ حكم حضوري المبلغ لنيابة المحرر من طرفا بتاريخ : 19/02/2026. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن نفس الجهة القضائية بتاريخ : 10/03/2025 تحت رقم الفهرس 25/01383 وبالمقال المصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير رحيم مجيد الصادرة بتاريخ 02/07/2025 وعليه الحكم بالحجر على المسماة : لولاسي رشيدة المولودة بتاريخ 16/09/1969 بوهراي لوالديها يحي ومنقور مامة. مع تعيين المرجعة السيدة لولاسي صورية ابنة أخيها مقدما عليها لرعايتها والقيام بشؤونها المالية والإدارية بدلا عنها وفقا لما يقتضيه القانون. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للاعلام بسعي من المدعية. لتلتس من سيادتكم نشر مضمون محضر تبليغ حكم حضوري المشار أعلاه. وإثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ زمرى محمد نسيم محضر قضائي المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي
02.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ / زمرى محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ - وهران
محضر تكليف بالوفاء وتبليغ السند التنفيذي عن طريق النشر طبقا للأحكام 04/412 من ق.إ.م.أ
يطلب من السيد: عدة بن عطية بوعلام، العنوان: حي 24 مسكن اولاد عطية 2 سيرات دائرة بوقراير ولاية مستغاثم. ضد السيد بن مريد بنحلو، العنوان : بنحلو 26 رقم حي خميسيتي بنر الجير وهران. وبناءا على القرار الصادر عن مجلس قضاء وهران الغرفة الجزائية بتاريخ 2006/04/29 تحت رقم الفهرس: 3778/2006 والموافقة بالتبليغ 488/2006 والمهور بالصيغة التنفيذية 15/12/2025. بناءا على الإجراءات المتضمنة تبليغ محضر التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ رسمي للسند التنفيذي المحررين من طرفنا بتاريخ 01/01/2026، إلتفتنا كما إلتفتنا به مائلا بصراحة بحضور زوجها المكتب لكنها لم تستجب لهذا تم التبليغ بموجب رسالة موسى عليها تحت رقم 4484531/0208. بناءا على إجراءات تعليق تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء وتبليغ السند التنفيذي كلا من المحكمة والبلدية بتاريخ 19/01/2026. وعليه وبناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية الصادر عن رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ: 10/03/2026 تحت رقم: 878/2026 والقاضي: نأان بنشر مضمون محضر السند التنفيذي والتكليف بالوفاء وتبليغه المحررين من طرف المحضر القضائي زمرى محمد نسيم بتاريخ 15/01/2026 يطلب من طالب التنفيذ عدة بن عطية بوعلام المسكن ب حي 24 مسكن اولاد عطية 2 سيرات دائرة بوقراير ولاية مستغاثم بن مريد بنحلو المسكن بنحلو نوية رقم 26 حي خميسيتي بنر الجير وهران بموجب القرار الصادر عن مجلس قضاء وهران الغرفة الجزائية بتاريخ 29/04/2006 ففهرس 3778/2006 المهور بالصيغة التنفيذية بجريدة يومية وطنية على أن تبقى نفاذات النشر على علق طالبي. وإثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ زمرى محمد نسيم المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي
02.04.2026

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل
70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران
041212823 / 0770207611
zeroualiadelnotaire@gmail.com
مجلس قضاء وهران
بيع بالمزاد العلني لحقوقي عقارية مملوكة لقصر بموجب الأمر الصادر عن السيد رئيسة محكمة عين الترك (مجلس قضاء وهران) - قسم شؤون الأسرة بتاريخ 19/01/2026 تحت رقم 2026/15 ، وبناءا على طلب السيدة كورات عائشة، سيسر يوم 06/04/2026 على الساعة التاسعة صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع حقوق عقارية ملك للقاصر نقادي امينة سندس تقدر نسبتها ب(1309/68640) من: النصف (2/1) في الشبوع من محل فردي معد للسكن في إطار (auto construction) كائن ببلدية و دائرة عين الترك ولاية وهران، القسم 32، مجموعة الملكية 75، حي فراج (دوار مغربي سابقا)، تحمل رقم 18 ، يشتمل على طابق أرضي وطابق علوي أول وسطح المساحة الإجمالية للعقار (260 م²). يوجد دفتر الشروط بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع.

للإعلان/ الموثق
02.04.2026

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة مداني امينة
L121N3 حي 72 مسكن المنطقة الحضارية الثالثة طريق وهران رقم عمارة رقم مستغاثم 12
الهاتف: 07.74.7929.36
اعلان عن البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 750 من ق.إ.م.أ
تنفيذا للأن الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة مستغاثم بتاريخ 28/10/2025 تحت رقم الترتيب 25/991. يطلب من السيدة خلفاوي تينهنان بصفتها المتصرفة باسم والوصاب القاصر: عيسو داريس ابن عبد الصافي وخلفاوي تينهنان المولود بتاريخ 07/11/2016 ببجاية قاصر. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/04/14 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين : حقوق عقارية مشاعة قدرها نسبة 13 حصص من مجموع 24 (24/13) من مسكن فردي كان ببلدية مستغاثم مسكن فردي كان ببلدية مستغاثم بحي خروبة رقم 08 رقم 3 تقدر مساحته بمئتان و خمسة و ستون متر مربع (265م²) مجموعة الملكية رقم 32 قسم رقم 189. السعر الافتتاحي: تم تقديره 9.454.545,49 دج حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير فريح جيلالي المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغاثم بتاريخ 27/01/2026 رقم 26/67.

المحضرة القضائية
02.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ زمرى محمد نسيم
المحضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر طبقا للأحكام 412/04 من ق.إ.م.أ
يطلب من السيد: مبروكه عائشة، العنوان: 364 عمارة ب 08 حي الصباح رقم 21. ضد السيد: بهجاي سمية، العنوان: 364 عمارة ب 08 حي الصباح رقم 21. وبناءا على الحكم الصادر عن محكمة الساتية قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 11/07/2021 تحت رقم الفهرس: 03560/2021 ورقم الجدول 2021/02424. بناءا على الإجراءات المتضمنة تبليغ محضر تبليغ حكم حضوري المحرر من طرفا بتاريخ 01/03/2026. بناءا على محضر تبليغ حكم حضوري المبلغ لنيابة المحرر من طرفا بتاريخ 03/03/2026 في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن قسم شؤون الأسرة لدى محكمة الساتية ، بتاريخ 04/11/2021 تحت رقم ففهرس 21/01814، والمصادقة على الخبرة العقلية المنجزة من قبل الدكتور فقول توفيق، وبالنسبة للحجر على المرجع ضدها بهجاي سمية ، المولودة بتاريخ 10/04/2002 ببلدية وهران ولاية وهران ابنة المصطفى ومبروكه عائشة ، وتعيين هامش شهادة ميلادها بأمر من النيابة العامة. لتلتس من سيادتكم نشر مضمون محضر تبليغ حكم حضوري المشار أعلاه. وإثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ زمرى محمد نسيم محضر قضائي المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي
02.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ / زمرى محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تكليف بالوفاء وتبليغ السند التنفيذي عن طريق النشر طبقا للأحكام 04/412 من ق.إ.م.أ
يطلب من السيد: بلوفة بن عودة، العنوان: حي 300 مسكن رقم 1 دائرة بنر الجير وهران. ضد السيد ديف محمد الامين، العنوان : ابو 121 رقم 31 حي خميسيتي بنر الجير وهران. وبناءا على الحكم الصادر عن محكمة وهران قسم الحجج بتاريخ 13/06/2013 تحت رقم الفهرس 15055/2013 ورقم الجدول 08392/2013 والمهور بالصيغة التنفيذية 14/01/2026. بناءا على الإجراءات المتضمنة تبليغ محضر التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ رسمي للسند التنفيذي المحررين من طرفا بتاريخ 03/02/2026، وكذا مخاطبين أخ المعني بالأمر حسب تصريحاته والذي لم يقم لنا أي وثيقة تثبت الهوية والذي رفض الاستلام المحضر والتوقيع عليه لذلك تم إبلاغه بواسطة رسالة مسجلة 02101598631/2026 بناءا على إجراءات تعليق تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء وتبليغ السند التنفيذي كلا من المحكمة والبلدية بتاريخ 18/01/2026. وعليه وبناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية الصادر عن رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ: 10/03/2026 تحت رقم: 879/2026 والقاضي: نأان بنشر مضمون محضر السند التنفيذي والتكليف بالوفاء وتبليغه المحررين من طرف المحضر القضائي زمرى محمد نسيم بتاريخ 03/02/2026 يطلب من طالب التنفيذ بلوفة بن عودة المسكن بحي 300 مسكن رقم 1 دائرة بنر الجير وهران ضد ديف محمد الامين المسكن ب ابو 12 رقم 31 حي خميسيتي بنر الجير وهران. بموجب الحكم الصادر عن محكمة وهران قسم الحجج بتاريخ 13/06/2013 ففهرس 15055/2013 المهور بالصيغة التنفيذية بجريدة يومية وطنية على أن تبقى نفاذات النشر على علق طالبي. وإثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ زمرى محمد نسيم المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي
02.04.2026

مكتب التوثيق للأستاذ : بن محبوس عبد العزيز
موثق بوهراي ، 14 نهج العربي تبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة " ريانوكس"
مقرها الاجتماعي : وهران، 75 شارع النقيب حمري
السجل التجاري
رقم : 11 ب 0112395 – 31/00
بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 03/30 و 01/04/2026، في طور التسجيل، تقرر مايلي : توسيع موضوع الشركة بإضافة النشاط التالي : صناعة المستلزمات الطبية (104.226) ، إلى الموضوع الأصلي . ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران. للإعلان الموثق

02.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة الحمادنة
بلدية الحمادنة
إعلان
ينهي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الحمادنة إلى علم كافة المواطنين بأنه تم فتح سجل خاص بتسجيل التصريحات حول الملانمة أو عدم الملانمة الخاص بملف طلب ترخيص لفتح مشروع بيع المشروبات غير الكحولية رخصة من الصنف الثالث مطعم محدود المقدم من طرف السيد بطاهر عزيز ابن بو عبد الله، الكائن بحي 52 مسكن بالحمادنة مركز فعلى كل شخص لديه ملاحظة التقدم إلى مكتب المصلحة التقنية لتسجيل الملاحظات كل أيام الأسبوع ما عدا أيام العطل وهذا خلال ثلاثون (30) يوما ابتداء من: 2026/02/17 إلى غاية 2026/03/18.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
02.04.2026

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز
الكائن بوهراي ، 14 نهج العربي التبسي
حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " أم بي بي مرحوم و بوزاوية باتريمان "
مقرها الاجتماعي : وهران حي النصر، إقامة بابا، برج (أ) قطعة رقم 321 ، الطابق الخامس. السجل التجاري رقم : 19 ب 0117987 – 31/00
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 01/04/2026 ، في طور التسجيل ، قرر أعضاء الشركة المشار إليها أعلاه حلها المسبق، مع تعيين السيدة بوزاوية ابتسام أمال كمصفية لها . ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان الموثق
02.04.2026

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

L'Éthique en Partage et le Fil de l'Invisible

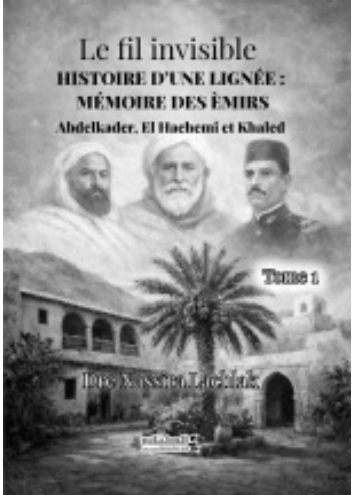
Le Plaidoyer du Dr Lachlak Nassera pour une Mémoire Vivante

Par Nouar M.

Dans le sillage des figures tutélaires de l'Algérie, une voix s'élève pour tisser un lien indéfectible entre la rigueur de la recherche scientifique et la profondeur de la mémoire nationale. Lachlak Nassera chercheuse, inventrice et désormais "écrivaine scientifique", a présenté ses deux derniers ouvrages lors d'une rencontre empreinte d'une solennité rare au cinéma Amarnas de Sidi Bel-Abbès. Entre l'urgence d'une réforme éthique à l'université et la résurrection d'une demeure oubliée à Boussaâda, l'auteure nous convie à une réflexion sur ce qui fonde l'identité : la transmission.

Le parcours de Lachlak Nassera est celui d'une ténacité exemplaire. Détentrice de six brevets, notamment dans le domaine du diagnostic médical et du dépistage précoce du cancer, elle incarne cette science utile, tournée vers les besoins concrets de son pays. Mais au-delà de l'innovation technique, c'est l'intégrité du chercheur qui occupe le cœur de son propos.

L'auteure lance un appel vibrant à la refonte des modules universitaires. Pour elle, la lutte contre le plagiat et la promotion de la responsabilité intellectuelle ne sont pas des options, mais des fondations nécessaires pour les générations futures. "Si on ne montre pas le chemin à nos enfants, ils prendront celui de la



dérive," prévient-elle, refusant la critique stérile pour privilégier la construction de cadres déontologiques solides. Le second volet de son intervention, consacré à son ouvrage « Le Fil invisible », nous transporte dans l'intimité de la lignée de l'Émir Abdelkader. En franchissant le seuil d'une demeure fermée depuis 126 ans à Hay Chorfa (Boussaâda), l'écrivaine dit avoir ressenti une communication quasi spirituelle avec ceux qui ne sont plus.

L'auteure met en lumière une trame commune aux trois figures emblématiques à savoir L'Émir Abdelkader, chef militaire et penseur spirituel, dont la plume a survécu au glaive, l'Émir El Hachemi, Le fils et figure de la retraite spirituelle et de la transmission du Fiqh, revenu s'ancrer dans sa terre natale malgré l'exil et l'Émir Khaled, Le petit-fils, figure de proue du nationalisme

moderne. L'indignation de la chercheuse est palpable lorsqu'elle évoque l'état de délabrement de la maison de l'Émir El Hachemi.

Entre un mausolée préservé mais clos et une demeure historique livrée aux outrages du temps, le contraste est saisissant. Pour Madame Lachlak Nassera, cette maison est "vivante" ; elle parle à ceux qui savent l'écouter. L'inscription de ce site au patrimoine national n'est pas seulement une question de conservation de vieilles pierres, c'est un acte de souveraineté mémorielle. Elle rappelle, avec une émotion contenue, le geste de sa grand-mère qui, faute de pouvoir arborer le drapeau national sous l'occupation, avait orné la tombe de son époux martyr des couleurs verte, rouge et blanche. L'œuvre de Mme Lachlak se veut une tentative de reconstituer le "puzzle" de l'histoire algérienne, là où des pans entiers semblent avoir été occultés par les aléas de l'exil et de la colonisation.

En reliant Alger, Boussaâda et Damas, elle trace une géographie de l'âme algérienne, faite de sagesse, de science et de sacrifice. Le livre, déjà salué par les plus hautes autorités de l'État, se veut un levier de changement. Car, comme le souligne l'auteure en citant l'Émir : « Seule la plume prend le dessus ». Il appartient désormais aux institutions et à la société civile de se saisir de ce fil pour que la mémoire, enfin, ne dorme plus.

Clôture du CTO au palais de la culture à Alger

Par Nadira FOUDAD

Le rendez-vous annuel des principaux acteurs de l'IT, le CTO FORUM Algeria 2026 s'est déroulé du 29 au 31 Mars 2026 au Palais de la culture à Alger.

Cet événement phare a été clôturé, tard dans la soirée de mardi, au palais de la culture à Alger. L'évènement a connu une grande affluence juvénile au palais en dépit de la présence de dame Pluie qui a causé quelques désagréments au niveau de la grande cour du palais. Néanmoins l'engouement était perceptible et les féeries affluaient de tout pour la clôture de cet événement phare des technologies et de l'intelligence artificielle. Ce forum annuel CTO a vocation d'être la Vitrine des Technologies les plus innovantes mises à disposition des entreprises et des professionnels du secteur. Notre objectif est de privilégier le B2B entre Top décideurs et Exposants insistent les organisateurs rencontrés lors de cette manifestation. Le

CTO Forum Algérie est un événement professionnel majeur dédié surtout aux technologies de l'information et à la transformation numérique. La 3e édition s'est tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, réunissant des décideurs IT et des experts pour échanger sur l'IA, la cybersécurité, le cloud et la 5G. Il s'agit pour les entreprises participantes de favoriser les partenariats, le partage d'expertise et la transformation digitale.

De nombreux acteurs sont impliqués dans les technologies et startups. Pour cette édition, qui ne diffère en rien des précédentes éditions, la priorité a été donnée exclusivement aux expositions des jeunes innovateurs par la tenue de Conférences sur des thématiques relatives au numérique et l'IA.

Au niveau des différents stands du palais, des panels ont été formés avec des experts pour discuter des sujets importants avec le public, avide et curieux à la fois, sans oublier les ateliers techniques et rencontres B2B pour sceller des partenariats avec les

différentes entreprises activant dans la sphère du numérique et de la nouvelle technologie, l'intelligence artificielle, le cloud computing, le IoT, 5G, la cybersécurité et enfin dans le domaine des Start-Up puisque celui-ci est inscrit parmi les priorités de la politique gouvernementale qu'est la création, l'encouragement des Start-Up.

Par ailleurs et au cours de cet événement et avant sa clôture officielle, les Décideurs IT, responsables de la cybersécurité, et start-ups ont pu exposer les dernières technologies au public, en majorité des jeunes et des chefs d'entreprise, car cet événement phare, qui est le CTO rassemble autour de lui tous les acteurs activant dans cette sphère, dans le cadre de la couverture des technologies de l'information, est un rendez-vous annuel incontournable. CTO FORUM Algeria 2026 tenu au palais de la culture " Moufdi Zakaria " à Alger a permis de prospecter le marché, de favoriser les échanges directs avec les acteurs IT dans les secteurs public et privé.

Feuilleton dramatique "FATMA"

"Pas de star système en Algérie"



Dans la série algérienne "Fatma" les personnages se battent jusqu'à la mort. La série diffusée lors du mois sacré du Ramahan a été doublée en dialecte syrien après l'achat de la série par MBC et qui sera diffusée sur certaines chaînes arabes. Ce feuilleton dramatique inspiré des événements réels, c'est à dire depuis l'invasion du colonialisme Français, certaines scènes ont été tournées au restaurant " El corso " et le CASIF de l'EGT Sidi Fredj.

Le talentueux réalisateur de ce feuilleton Djaafar Gacem insiste sur le faites qu'en Algérie et contrairement au moyen orient, il n'existe pas de Star Système. Cela suppose qu'il crée d'abord les personnages avant de rechercher les profils. Le scénario est écrit par Mira Gacem Babassi. Pour khaled Babassi, le feuilleton diffusé lors du mois sacré du Ramadhan «Fatma» est le fruit d'une vision et d'une ambition née lors de la création de Babzman en 2014. Pour lui "Fatma" qui est incarné par la jeune nouvelle actrice Ritadj Abdellah et réalise pag Djaaafar Gacem, est un hommage à mon père, Belkacem Babaci, qui m'a inculqué l'importance de la transmission de l'histoire, et de la préservation du patrimoine.

L'histoire s'inspire dans un premier temps de Fatma El Maâkra, une des légendes de la Casbah que mon père a contribué à faire connaître, en la passant de l'oralité vers l'écrit... Mais elle est aussi inspirée par ces figures qui ont marqué notre histoire, et notre culture et auxquelles nous rendons hommage à travers elle. Fatma est le résultat d'un travail acharné et de ténacité, avec pour seul objectif : mener ce projet à bien, quels que soient les obstacles. et oui il fallait y croire et surtout tenir! C'est un travail de recherche et d'écriture mené sur plusieurs années, par Mira Gacem Babaci Nous avons une idée, une histoire... mais pas encore l'image.

Et c'est grâce à un grand Djaffar Gacem - que l'œuvre a pris forme et que c'est devenu réel... Un big BRAVO Meryem Mef-tahi et à Rym Maiz, elles y ont cru et ont travaillé sur tous les fronts. Il en profite pour rendre hommage à tous les acteurs et tous les techniciens qui ont cru à ce projet et qui se sont donné à fond... à Salah-Eddine Chihani, Fazi Bouaouni, Ahmed Talantikite Adel Bouiderdourene, mon petit frère Hassen Babaci, Bazi Djailil Ferial Gasmi Issiakhem, Jean-marc Miretè Ghanou Dellali, Salem Moussaoui Salem Daldoul Hamza Slimani, Samir Lalileche Lameri Ait Abbas, Lila Borsali Narimane Ouahabi Kheira Boudi Hadj Ali Menad, Mohamed Imad Bentaala, Hamidi Mohamed Adel Naïla Megrat Assia Khemici, Oussama Kahla Ismail Belala Hachemix Kélia Yasser Cherifi Moncef Foura entres autres conclut il.

Nadira FOUDAD

Le 4e Salon "Games & Comic Con Dzaïr" à partir du 2 avril à Alger

Le 4e Salon "Games & Comic Con Dzaïr" (GCCDZ), un événement dédié aux comics, mangas, gaming, cinéma et Cosplay, se tiendra du 2 au 4 avril prochain au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, ont annoncé les organisateurs.

Placée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, cette édition prévoit plusieurs activités riches et variées incluant des compétitions de e-sport, spectacles de Cosplay, espaces dédiés aux jeux ainsi que des animations ludiques et interactives visant à offrir une expérience unique aux visiteurs et à favoriser les échanges entre les acteurs du secteur, selon les organisateurs.

Organisé depuis 2018 par l'agence algérienne "Inception", "Games & Comic Con Dzaïr" est un rendez-vous annuel qui réunit les amateurs des jeux et de la culture numérique, en leur offrant un espace interactif pour découvrir les dernières innovations en jeux vidéo, bandes dessinées et animation.



2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Meurtre, mensonge et mariage
16h00 Un assassin dans ma famille
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
23h00 Esprits criminels
23h45 Esprits criminels
00h25 S.W.A.T.

3

06h30 ICI Matin
09h05 On vous emmène ici
09h15 ICI dans votre région
10h50 Homard et cordon bleu
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h25 La stagiaire
15h25 La stagiaire
16h25 La stagiaire
17h22 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h20 Météo régionale
20h21 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Mortelles calanques
22h45 Journal Météo Climat
22h55 La France en vrai
23h47 La France en vrai
00h05 Tout pour perdre
00h55 Sénat en action
01h25 Des racines et des ailes
03h20 La p'tite librairie



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La roue de la fortune célébrités
22h10 La roue de la fortune célébrités
23h25 La roue
00h35 Les secrets des chefs
01h30 Les secrets des chefs

12h55 Journal Météo Climat
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h01 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h50 Journal Météo Climat
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h03 Mot de passe : le duel
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
00h50 Un dimanche à la campagne
02h35 Journal Météo climat outre-mer
02h40 Emissions religieuses



10h03 Têtâtête(s)
10h18 Partir un jour
11h53 La boîte à questions
11h58 En aparté
12h30 Clique
13h25 Un prophète
14h24 La Venue de l'avenir
16h26 Cédric Klapisch, au temps des impressionnistes
16h55 Valeur sentimentale
19h04 La boîte à questions
19h09 En aparté
19h45 Un petit Clique en +
20h06 Un petit Clique en +
20h32 En aparté
21h09 Gangs of London
21h57 Gangs of London
22h44 Cuisines hors de portée
23h39 Un petit Clique en +
02h15 Un prophète
03h14 Little Jaffna



10h50 Voyage dans le Grand Ouest américain
11h45 Voyage dans le Grand Ouest américain
13h00 Italie : la pizzeria inclusive de Nico
13h35 Du sang sur la forêt
15h15 Oscar ou l'art d'appivoiser les chevaux
15h50 Un billet de train pour...
16h35 Un billet de train pour...
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Steeltown Murders
21h55 Steeltown Murders
22h55 Steeltown Murders
00h25 Marlene Dietrich et Erich Maria Remarque : La passion et l'exil
01h20 Lee Miller : Mannequin et photographe de guerre
02h20 Mystery Road : les origines
03h20 Mystery Road : les origines

TÉLÉVISION

15



20h10

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?



Dans la petite mairie de Chinon, la vie d'une famille traditionnelle française est bouleversée par les choix amoureux de ses filles. Claude (Christian Clavier) et Marie Verneuil (Chantal Lauby), fervents gaullistes et traditionalistes, voient leurs valeurs mises à l'épreuve lorsque leurs trois filles, chacune issue d'un mariage interculturel, décident de se marier avec des hommes d'origines diverses. La première à défier les attentes familiales est Isabelle (Frédérique Bel), qui épouse Rachid Benassem (Medi Sadoun), suivie d'Odile (Julia Piaton).....



20h10

GANGS OF LONDON

Deux toxicomanes assistent au meurtre de Sean. Espérant mettre la main sur la récompense promise par les Albanais, ils transportent le corps jusque chez Luan et affirment qu'ils sont les auteurs de l'homicide. Eliot, lui, se réveille à l'hôpital. La maire de Londres est à ses côtés. Elle lui révèle que 632 personnes sont décédées à cause de sa cocaïne et lui demande de se livrer à la police...

Acteur: *Sope Dirisu (Elliott Carter), Michelle Fairley (Marian Wallace), Brian Vernel (Billy Wallace), Pippa Bennett-Warner (Shannon Dumani), Lucian Msamati (Ed Dumani).*



3

20h10

MORTELLLES CALANQUES



Dans les paysages époustouflants des calanques de Marseille, un drame tragique se déroule. Alors qu'il effectue un plongeon acrobatique dans les eaux cristallines, le jeune et charismatique leader d'un groupe d'amis passionnés de nature, connu sous le nom des « écumeurs », disparaît soudainement. Quelques instants plus tard, son corps est retrouvé, flottant à la surface de la Méditerranée, laissant ses proches dans un choc profond et une incompréhension totale. Samira El Katani (Shemss Audat), une lieutenant de gendarmerie, se retrouve alors à la tête de l'enquête.



ORAN

19 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h50
19h24
71%
05 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

15-08

10-05

14-10

20-08

18-11

24-12

Entre le Maroc et l’Espagne Un tunnel souterrain pour transporter du haschich découvert

La police espagnole a découvert, à Ceuta, un vaste tunnel souterrain servant à transporter des ballots de haschich entre le Maroc et l’Espagne. Ce tunnel compte plusieurs niveaux et équipé de rails et de wagons, indique le ministère espagnol de l’Intérieur dans un communiqué publié mardi. L’opération de police, qui a pris plus d’un an, a permis de mettre au jour « un labyrinthe ressemblant à une mine », dont le réseau approvisionnait en résine de cannabis toute l’Espagne et même l’Europe. Au total, 27 personnes ont été arrêtées et plus de 17 tonnes de drogue saisies, en plusieurs fois, ajoute le ministère. « Camouflé derrière un immense réfrigérateur insonorisé, le tunnel comportait trois niveaux: un puits pour descendre, une chambre intermédiaire pour stocker les paquets et un couloir en ligne droite jusqu’au Maroc », détaille-t-il. Le complexe, d’une profondeur de 19 mètres, disposait de rails, de wagons, de poulies et de petites grues pour déplacer les palettes de haschich et était enterré sous un hangar industriel. Un système de pompage et d’insonorisation permettait à toute l’infrastructure de fonctionner sans éveiller les soupçons. Les enquêteurs de la police n’ont, pour le moment, pas réussi à déterminer la longueur du tunnel, car il est « inondé », explique lors d’une conférence Antonio Martinez, le policier en charge de l’opération. Le tunnel, d’une hauteur de 1,20 m et d’une largeur de 80 cm, était « très bien équipé » et « élaboré » par « une organisation très, très puissante », ajoute Antonio Martinez. Une succession de saisies de drogue à Ceuta et en Andalousie (sud de l’Espagne péninsulaire) avaient attiré l’attention des enquêteurs sur ce vaste réseau qui opérait avec des antennes en Galice (nord). La vague d’interpellations s’est terminée avec l’arrestation, dans la nuit du 26 mars, de l’une des deux têtes de réseau. Au cours des perquisitions, 1,4 million d’euros en liquide ont été retrouvés, ainsi que 17 voitures de luxe. L’Espagne constitue une porte d’entrée importante pour le trafic de drogue en Europe en raison de sa proximité avec le Maroc, premier producteur de cannabis.

Liban

Nouveau massacre à l’aube de l’armée sioniste

Le ministère de la Santé libanais a annoncé tôt mercredi que des frappes sionistes avaient fait sept martyrs au total, cinq dans Beyrouth et deux au sud de la capitale du Liban. Le raid mené par les forces d’occupation sionistes sur le quartier de Jnah à Beyrouth a, selon un premier bilan, fait cinq martyrs et 21 blessés, a écrit le ministère dans un communiqué. Le ministère de la Santé a également indiqué qu’une frappe sioniste visant la région de Khaldeh, au sud de Beyrouth, a fait deux martyrs et trois blessés parmi la population civile. Le ministère a annoncé lundi que le bilan de l’agression sioniste contre le Liban s’élevait à 1 247 martyrs et 3 680 blessés, depuis le 2 mars. Le 27 novembre 2024, un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur au Liban, prévoyant le retrait des forces sionistes des villages et localités frontalières du sud dans un délai de 60 jours. Par la suite, le gouvernement libanais a approuvé une prolongation de ce délai jusqu’au 18 février 2025. Mais l’entité sioniste est restée positionnée dans cinq points et continue de commettre des violations.

Frappes israélo-américaines contre l’Iran

Trump évoque une fin de la guerre d’ici «deux ou trois semaines»

De nouvelles attaques ont touché Téhéran et des sites industriels iraniens, l’Iran rejetant l’existence de négociations mercredi après que Donald Trump a évoqué une fin de la guerre d’ici "deux ou trois semaines", accord ou non. Déclenchée le 28 février par des frappes israélo-américaines, la guerre au Moyen-Orient, qui a fait des milliers de morts et ébranlé l’économie mondiale, ne montre aucun signe d’accalmie. Le mur d’enceinte de l’ambassade des Etats-Unis en Iran, lieu symbolique de l’hostilité entre les deux pays dans le centre de Téhéran, a été endommagé mercredi matin. La veille, des complexes sidérurgiques du centre et du sud-ouest du pays avaient été touchés. Trump, qui oscille depuis des semaines entre menaces et propos rassurants, a évoqué mardi soir une fin imminente au conflit: "Tout ce que j’ai à faire c’est partir de l’Iran et nous le ferons très bientôt", a-t-il dit, parlant d’un délai de "deux, peut-être trois semaines". Lui qui avait promis lundi d’"anéantir" la stratégie de l’Iranienne de Kharg ainsi que des puits de pétrole si une entente n’était pas trouvée "rapidement" sur la réouverture du détroit d’Ormuz, a cette fois-ci assuré que la conclusion ou non d’un accord était "sans importance". Cette voie stratégique par où transite habituellement un cinquième du pétrole mondial est quasi bloquée par



l’Iran depuis le début du conflit. Le Royaume-Uni a annoncé réunir "cette semaine" une trentaine de pays prêts à se mobiliser pour y restaurer le transport maritime. L’Iran a de son côté réfuté toute négociation, affirmant ne pas avoir répondu au plan américain en 15 points, transmis la semaine dernière par Donald Trump pour mettre fin à la guerre. "Je reçois des messages directement de (l’envoyé spécial américain Steve) Witkoff, comme auparavant, et cela ne signifie pas pour autant que nous soyons en négociations", a souligné le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, sur la chaîne Al Jazeera. Au moment où Donald Trump laissait entrevoir une porte de sortie au con-

flit, son allié israélien a estimé avoir atteint une partie de ses objectifs en portant "un coup sévère à deux menaces existentielles" émanant d’Iran. Lors du bref conflit de juin 2025, "nous avons écarté la menace immédiate de voir l’Iran se doter d’armes nucléaires et de nombreux missiles balistiques, et avec (la campagne militaire en cours), nous avons obtenu un succès complémentaire en écrasant la capacité industrielle du régime à produire" ces armes, a assuré le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Mais pour lui, "la campagne n’est pas terminée": "nous renforcerons les zones de sécurité autour de nous et nous atteindrons nos objectifs".

Peine de mort pour les Palestiniens

L’Europe dénonce une loi sioniste «discriminatoire» et renforçant «l’apartheid»

La nouvelle loi sur la peine de mort, adoptée lundi par l’entité sioniste et taillée sur mesure pour ne s’appliquer qu’aux Palestiniens, est décriée en Europe où plusieurs capitales ont dénoncé une loi "discriminatoire" renforçant le régime "d’apartheid" imposé par l’entité sioniste. La Commission européenne a vivement critiqué mardi cette nouvelle loi sur la peine de mort ciblant les Palestiniens. Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, a dénoncé "un pas de plus vers l’apartheid". "Il s’agit d’une mesure asymétrique qui ne s’appliquerait pas aux (sionistes) qui commettraient les mêmes délits. Même crime, peine différente. Ce n’est pas de la justice", a-t-il indiqué sur les réseaux sociaux. Selon le chef de l’exécutif espagnol, "le monde ne peut pas se taire". Le gouvernement allemand a dénoncé de son côté cette nouvelle loi, conçue pour ne s’appliquer qu’aux Palestiniens. Berlin estime que la loi adoptée lundi soir par l’entité sioniste s’appliquera "vraisemblablement exclusivement aux Palestiniens dans les Territoires palestiniens", a critiqué le porte-parole du gouvernement dans un communiqué. Le Conseil de l’Europe a dénoncé lundi l’adoption



de cette loi instaurant "la peine de mort", taillée sur mesure pour ne s’appliquer qu’à des Palestiniens. "La peine de mort constitue un anachronisme juridique incompatible avec les standards contemporains en matière de droits humains. De surcroît, toute application présentant un caractère discriminatoire est inacceptable", a déclaré dans un communiqué Alain Berset, secrétaire général de l’institution vigie des droits de l’homme sur le continent. Le Suisse avait exhorté l’entité sioniste, en vain, à ne pas adopter cette loi. Le

texte avait également été dénoncé dimanche par Berlin, Londres, Paris et Rome notamment, qui avaient appelé l’entité sioniste à renoncer à ce projet. Le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11), une coalition de plus de 70 ONG belges de solidarité internationale a dénoncé une loi "contraire au droit international" et par nature "coloniale et discriminatoire", puisqu’elle permet à l’entité sioniste d’appliquer sa législation pénale à une population qu’elle occupe, sans y soumettre sa population.